

L'Union des Cantons de l'Est

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

L. LAVERGNE Directeur.
Zéph. NAULT, Imprimeur.

J. E. PERRAULT, Rédacteur

37ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 15 MAI 1903.

No. 21

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR

LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—0.50 par semestre, nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne.....30 centins
Insertions subséquentes.....20
Baptêmes, Mariages et Sépultures 25
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou intéressée, rapports d'institutions financières ou autres seront insérées comme annonces 10 centins la ligne.

FEUILLETON DU 15 MAI 1903

LE MAITRE

— DU —

MOULIN-BLANC

No. 12

VI

Quand il se tournait vers sa voisine, qui était naturellement Mlle Clémence, il apercevait une figure un peu poupine, des yeux un peu pâles, une bouche un peu grande, des frisons un peu roux, un cou un peu court, mais tout cela d'agréable couleur, avec de jolis reflets sur la peau satinée et de tendres langueries dans les prunelles d'un bleu lavé. Tout cela, plaisant à voir en somme, surtout quand Pierre songeait que, sous le corsage de soie azur, un jeune cœur battait pour lui. Quel homme peut rester indifférent à pareille pensée ?

—Qu'as-tu donc ce soir ? Tu ne manges pas, ma poulette ? demandait de temps à autre Mme Charnot, avec sollicitude, à la grande gêne du jeune homme, car alors le trouble de Clémence devenait trop éloquent, et lui-même se sentait rougir aussi.

A l'apparition de l'immense galette des Rois, saluée par un bruit formidable, Pierre ne dut pas un instant de sa destinée. Ce qu'on redoutait arrivait toujours. En effet, soit que le hasard fût vraiment propice, soit qu'il eût été aidé par la main maternelle de Mme Charnot, Destraines trouva la fève dans son morceau, et se vit obligé de partager la royauté avec sa jeune voisine. Cette cérémonie ne pouvait se dispenser d'un baiser ; le roi effleura donc de sa moustache soyeuse la joue de la petite reine, éramoisie comme une fraise, au milieu des acclamations turbulentes des sujets. Heureusement, les toasts fournirent à Pierre l'occasion de puiser, dans le noble vin de la Conde-de-Serrant, l'aplomb et la majesté nécessaires à sa nouvelle situation.

Le dessert ne put se passer de chansons, chacun y alla de la sienne : les vieux à la bonne franquette, les jeunes se réservant pour le salon où Mlle Clémence fit un peu de musique, c'est-à-dire donna preuve, pendant vingt minutes, d'une énergie extraordinaire dans les poignets, pendant que ses mains couraient d'un bout à l'autre du clavier comme des souris blanches, et que le grand Pierre, fierement campé près du piano, tournait les feuillets dès que le sourire de la jeune fille l'en avertissait.

Mais M Charnot et ses amis se sentaient mal à l'aise dans le salon très fastueux où ils ne jouissaient pas de leurs coudées franches. Mme Charnot surveillait avec terreur ses fantaisies de peluche, son tapis clair et ses potiches, et ce lui fut un soulagement inexplicable quand son mari proposa une nouvelle installation dans la salle à manger où il se trouvait mieux chez lui. Et autour de la longue table, une partie de cartes s'organisa. Clémence sortit alors de sa langueur, dominée par un vil intérêt pour le jeu, les lèvres serrées, les yeux aux aguets. A un certain coup douteux, elle ne se gêna pas pour accuser son père de tricherie. Le marchand de bois, qui volait en effet abominablement, tourna la chose de façon plaisante, mais la jeune fille demeura quelque temps

boudeuse, la bouche allongée dans une moue qui ne l'embellissait pas, jusqu'à ce que, la voix de Pierre la rappelant à elle-même, sa petite lippe se foudit en un tendre sourire... De nouvelles libations rétablirent la concorde et la gaieté générales... Et tout se brouilla dans une brume dorée, couleur de vin d'Anjou...

VII

Ce fut à travers cette vapeur que Pierre vit flotter ses souvenirs, le lendemain matin. Il essaya de les préciser, et de réfléchir posément...

Certes,—et il en restait quelque peu honteux,—l'impression dominante qu'il emportait de sa soirée était un contentement tout physique... Il ne se le dissimulait pas... Tout ce qu'il avait observé de la veille était empreint d'une joyeuse vulgarité ; les plaisanteries du père Charnot, les toilettes trop corsées des femmes, le salon trop doré, le langage de la mère, les traits de la jeune fille. Il ne devait pas chercher dans ce milieu la satisfaction de ses aspirations supérieures, ni le développement des éléments les plus élevés de sa nature... Mais quoi ? puisqu'il fallait résolument fermer la porte aux chimères romanesques, cette prose confortable serait-elle si déplaisante ?

Et le bondonnement affaîré du moulin, accompagnant cette conclusion, lui rappela la réalité inquiétante.

—Il le faut ! murmura Pierre, en se décidant à s'habiller. Et si elle m'aime, autant celle-là qu'une autre !

Dans la salle, Céline, fort animée, faisait à sa mère un récit détaillé : —Cinq verres ! Oni, maman, comme à une nocé !... Et du chevreuil, des truffes, une bombe glacée !... Et puis, il y avait là un imbécile si drôle !... Par exemple, Clémence joue comme un piano mécanique !... Nous y retournerons à la Chandeleur, et peut-être à carnaval, n'est-ce pas, Pierre ?

—Oni, je crois, dit évasivement celui-ci en dépoignant le courrier que venait d'apporter le piéton. Il reçut une secousse au cœur. Une de ces lettres le convoquait à Nantes, la semaine suivante, pour une réunion de créanciers. Fataliste comme tous les amoureux, le jeune homme s'émut de cette coïncidence singulière : une mission l'appelait dans la ville où résidait Alix, précisément dans le temps où il voulait détacher sa pensée du souvenir de la jeune fille...

Forcément, les réminiscences qu'il cherchait à proscrire se reparaissent ainsi devant lui... Et, pour garder la fermeté de ses résolutions nouvelles, Pierre décida de confier ses pouvoirs à un représentant et de se dispenser ainsi du voyage. Puis il réfléchit judicieusement qu'on n'a pas de meilleur mandataire que soi-même. Il irait donc... L'intérêt de la maison l'y obligeait... Mais il ne s'exposerait pas à l'épreuve... Il ne chercherait pas à revoir Alix...

A mesure que la date fixée s'approchait cependant, son esprit lui échappait. Et il voyait irradier autour de lui, dans un éblouissant prestige, l'éclat sombre de deux grands yeux doux. De toute sa volonté, il se raidit contre l'attrait de cette vision qui le poursuivait, jour et nuit... —Je serai fort ! se dit-il en débarquant à Nantes...

Il fut si fort que, trois heures après, ses affaires étant expédiées, Pierre se trouvait dans le quartier même de Mlle Jaffr, à un pied mètre de la maison et maudissait désespérément le brouillard qui interposait son épaisse ouate entre les fenêtres et la rue... La Providence comptait déjouer la tentation à laquelle il s'était laissé entraîner.

—Je ne la verrai pas ! se dit-il, navré, en rebroussant chemin.

La brume était si compacte qu'on ne voyait pas plus loin que cinq pas devant soi. Dans les magasins, les boîtes de gaz brûlaient jaunes éclairées, entourées d'une brume jaunâtre, de fines gouttelettes se déposaient sur les vêtements et sur les cheveux... Cette demi-obscurité rabâtissait la vie affairée de la cité commerçante... Le brouillard semblait amortir les sons comme les couleurs : tout paraissait déteint, morfondu, usé. Destraines se sentait transi corp et âme, ce lugubre et humide crépuscule, ces ombres glissantes, ces lumières ternies, lui donnaient l'idée des limbes, désolées et vagues.

Soudain, au coin d'une rue, son parapluie en heurta un autre. Et le grand Pierre vacilla comme sous la poussée d'un coup violent. En face de lui, resplendissaient les yeux profonds et calmes dont il subsistait la hantise.

—Monsieur Pierre !
—Mademoiselle Alix !
Il n'en put dire davantage. Elle, croyant à une timidité, sortit la main de son petit manchon, et la lui tendit, avec un joli regard de franchise aimable.

—Mon compère !... Je suis heureuse de vous rencontrer, quoique la rencontre soit un abordage !... Vous allez me donner des nouvelles de notre filleul !... Car vous êtes, je crois, tout à fait un habitant de La Chapelle maintenant !

—Oni, tristement Pierre, mes projets ont tourné... bien malgré moi... Vous le voyez, j'ai changé d'uniforme...

Il eut un geste méprisant pour désigner ses vêtements civils.

—Delphine m'a dit... répartit vivement Alix.

Elle hésita, puis se décidant tout à coup, dans la générosité brave de sa nature, à formuler sa pensée :

—Vous avez bien agi, Monsieur Pierre... Il ne faut jamais regretter de s'être dévoué...

Sa voix, aux belles notes basses et chaleureuses, pénétrait le cœur du jeune homme. La surprise de la rencontre lui avait enlevé tout pouvoir de se dominer. Tant de choses s'étaient passées depuis qu'il ne l'avait vue, qu'il lui semblait que des ans et des ans s'étaient écoulés. Et il s'oubliait à la regarder avec une humble adoration.

Le manteau aux plis flottants qu'elle retint de la main, la fourrure touffue encadrant les joues d'ambre, la toque posée sur ses épaules cheveux sombres, le rouleau de musique même serré dans le pli de son bras, tous les détails de la charmante et fière silhouette se gravèrent pour jamais dans sa mémoire. La servante,—quelconque—attendait, à deux pas. Ils étaient comme seuls, clos dans ses amas de vapeurs presque denses, à travers lesquelles les passants se mouvaient comme des fantômes irréels.

Il fut resté là, indéfiniment, mais Alix était sans doute plus sensible à la note qui leur gelait les pieds et à la brume qui s'enfilait traîtreusement par les moindres interstices des vêtements, on peut-être jugeait-elle que ce colloque au coin d'une rue, sous deux parapluies, avait assez duré. Elle tendit de nouveau la main à Pierre, en rougissant un peu.

—Au revoir, Monsieur Destraines !... Dites à Delphine que nous nous établissons de bonne heure au Tertre, ce printemps... Mon filleul aura ma première visite !

—Au revoir, Mademoiselle ! Dès demain, j'irai à Champignette exécuter votre message.

La servante et la maîtresse s'enfoncèrent dans le brouillard. L'ombre chérie s'effaça, comme s'évanouit une vision fantastique. Et Pierre reprit sa route, dans le trouble d'un éblouissement prolongé.

Tous ses actes ultérieurs s'effectuèrent dans un état de demi-somnambulisme. Il se trouva en wagon, sans savoir par quelle série d'opérations il était venu là. Il se tapit dans un coin, ferma les yeux pour s'isoler, et revoyait en lui l'apparition enchanterée. Quand il eut savouré cette jouissance à loisir, il prit douloureusement plaisir à constater sa propre faiblesse devant la force invincible qui dominait sa volonté... Un charme puissant et doux le possédait. L'évocation d'un mouvement de sourcils familier à Alix, du timbre de sa voix, des plis de sa robe faisait trembler son cœur.

—Je l'aime... Je ne puis en pêcher cela... Et ne puis aimer nulle autre !

Alors l'idée de Mlle Clémence Charnot souleva en lui un violent transport de colère et de remords. Il se méprisait... Ce qui lui avait semblé une concession acceptable par intérêt pour les siens, lui paraissait maintenant un marché avilissant... Non, il n'abdiquerait pas à dignité... Se marier dans ces conditions, épouser une femme quand on avait l'âme remplie d'une autre, c'était se vendre... C'était une lâcheté, une déloyauté qu'il ne commettrait pas au prix du salut de la minorité... Il avait déjà lutté, il lutterait encore, de tous ses efforts, de tout son courage, mais avec honneur...

(A continuer)

LE DRAPEAU DES CANADIENS-FRANÇAIS

"Je ne m'objecterai pas pour ma part, à un drapeau propre à notre nationalité. Les Irlandais ont un drapeau, le drapeau de Saint-Patrick, le drapeau de leur pays, le drapeau de leur nationalité, pour quoi, nous, Canadiens-français, n'aurions-nous pas le nôtre ?"
PAUL DE CAZES.

Ces paroles de monsieur de Cazes, s'il faut en juger par la presse, nous paraissent être l'écho fidèle du sentiment général des Canadiens-français. En effet, pourquoi n'aurions-nous pas un drapeau qui soit bien nôtre ? Et s'il est admis que les Canadiens-français doivent avoir leurs propres couleurs, quelles seront-elles ?

Tout d'abord, que sommes-nous ? Ainsi que les Anglais, les Français, les Allemands et les Galliciens qui habitent ce pays, nous sommes citoyens du Canada. Canadiens, nous sommes, en outre, sujets de la Couronne britannique, pour laquelle nous professons la plus parfaite loyauté. Aussi, nous faisons-nous un devoir d'arborer et d'honorer le drapeau anglais.

Tous les Canadiens d'origine autre que la nôtre ont fait du Canada leur pays d'adoption : ou ils n'y sont pas nés ou le séjour de leur famille n'y remonte qu'à un demi-siècle tout au plus. C'est pourquoi nous les voyons déployer avec fierté, aux jours solennels, les drapeaux anglais, français, irlandais, etc., emblème de leur nationalité respective, manifestant ainsi leur origine tout en restant loyaux à leur patrie d'adoption et à la Couronne britannique.

Nous, Canadiens-français, nous sommes les descendants des découvreurs, des défricheurs, des colonisateurs, des organisateurs et des civilisateurs de ce beau pays ; nos ancêtres y sont établis depuis deux siècles à trois siècles et demi ; ils l'ont conquis, défendu, arrosé de leurs sueurs, fécondé de leur sang.

Lors de la cession, ceux des habitants de ce pays qui avaient mieux aimé la France que le Canada, qui étaient plus Français que Canadiens, s'en retournèrent en France, leur patrie, emportant avec eux le drapeau français ; ceux qui avaient mieux aimé le Canada que la France, qui étaient plus Canadiens que Français, qui se trouvaient ici dans leur patrie, y restèrent, rompant ainsi, politiquement, pour toujours, avec la France. Nous sommes fils de ces derniers.

Qui donc parmi les citoyens du Canada est Canadien au même titre que nous ? Nos ancêtres, des héros, étaient originaires du beau pays de France, de la France catholique, de la fille aînée de l'église :

"Allez, disaient les rois de France à ceux qui s'embarquaient pour le Canada, allez conquérir de nouvelles possessions à la France et un nouveau royaume au Christ."

Nous sommes donc Français d'origine et Canadiens de nationalité. La religion catholique était celle de nos ancêtres, c'est aussi la nôtre, et de grâce n'allons pas oublier que si ces derniers sont restés Canadiens-français, c'est parce qu'ils sont restés catholiques.

Nos ancêtres n'étaient qu'une poignée quand eut lieu, lors de la cession, la suprême et dernière sélection, n'avaient pas besoin de drapeau. Leur descendance étant devenue un peuple, une nation, veut s'en donner un. C'est incontestablement le désir du peuple, puisqu'il s'est formé des communautés à cet effet, spontanément et simultanément, à Québec, à Montréal et au Manitoba et que tout le monde paraît en faveur du projet.

Prendrions-nous le drapeau de la France ? Evidemment non, car nous ne sommes pas ici des français exilés soupirent après la patrie absente, mais un peuple fort, vivant heureux dans sa propre patrie, jouissant, sous le drapeau anglais d'une entière liberté et accomplissant, en se développant, la mission que la Providence lui a confiée sur ce continent. Parce que nous sommes originaires de la France, ce n'est pas une raison pour adopter son drapeau. Les Américains ont-ils conservé celui de l'Angleterre ? Les Boers celui de Hollande ? Les Australiens, les Noë-Zélandais, les habitants du Cap le drapeau anglais ? Non.

D'ailleurs, il y a des raisons politiques pour que nous ne choisissons pas, pour notre drapeau national, celui d'une nation étrangère. J'avoue franchement que l'Angleterre s'est montrée bien tolérante, pour ne pas dire magnanime, en nous permettant l'usage constant que nous avons fait, depuis cinquante ans, du dra-

peau français. Cet usage a dû créer, dans l'esprit des concitoyens anglais la fausse et funeste impression que nous étions des Français et non des Canadiens. Qui nous dira tout le tort que cela nous a causé auprès des Anglais du Canada ? N'est-il pas temps que nous fassions cesser tout équivoque à ce sujet ?

Notre drapeau doit symboliser tout ce que nous sommes et proclamer notre origine, notre nationalité, notre religion. Et si l'une de ces trois choses devait être omise, (il n'y a aucune raison qu'il en soit ainsi), que ce soit plutôt notre origine. Nos ancêtres l'avaient comprise de cette façon puisqu'ils avaient pris pour devise : "Religion et Patrie" c'est-à-dire la patrie canadienne.

Les comités de Québec, de Montréal et de Manitoba ont choisi le drapeau suivant :
"Champ d'azur et croix blanche, rappelant l'ancienne France."
"Fleurs de lys du drapeau de Carillon et feuilles d'érables, symbolisant notre nationalité et rappelant son plus glorieux fait d'armes : "Emblème du SACRÉ-COEUR, symbole par excellence de l'amour du CHRIST pour les hommes."

Le SACRÉ-COEUR se trouve là pour montrer que nous ne rougissons pas du CHRIST afin qu'il ne rougisse pas de nous ; pour rappeler que la dévotion au SACRÉ-COEUR est nationale, ayant pris naissance ici avant de naître en France ; parce que JÉSUS-CHRIST, en demandant au chef de la nation française, par Marguerite-Marie, de mettre son emblème sur son étendard, s'est adressé à nous, aussi bien qu'à la France, puisque le Canada était alors possession française ; enfin, dans l'espérance qu'en agissant ainsi notre pays sera préservé des affreux maux qui alligent la France depuis plus d'un siècle.

Oh ! j'admets volontiers les craintes de ceux qui redoutent que cet emblème ne soit profané. Sans aucun doute il y aura des profanations, — quelle est la chose sainte qui en est exempte, — mais je suis rassuré par la pensée que JÉSUS-CHRIST savait, quand il a demandé que le SACRÉ-COEUR fut placé partout, que ce dernier serait profané ; de même qu'il n'ignorait pas, quand il l'a institué, que son Saint-Sacrement serait exposé à toutes les profanations. Une autre pensée me rassure et me console c'est que, pour une profanation qui se produira il y aura des centaines et des milliers de manifestations de Foi nationale qui n'auraient jamais eu lieu sans ce drapeau.

Les comités comprennent que ce drapeau ne plaira pas à tout le monde, rien ici-bas ne plaît à tout le monde, et loin d'eux l'intention de l'imposer à ceux à qui il ne convient pas. Ils l'adoptent, le déploient et ils invitent tous ceux qui partagent leurs sentiments à se grouper autour d'eux, sous ses plis.

Quant à moi, je suis heureux de déclarer publiquement qu'il me convient en tout point et que je le hisserai sur mon toit avec orgueil et avec amour.

N. GARNEAU.

Membre du Conseil Législatif de la Province de Québec.

Bureaux de Poste

Dans tous les pays du monde, la poste a, depuis un siècle, pris un développement considérable ; mais nulle part cet accroissement n'a été aussi prodigieux qu'aux Etats-Unis.

Quelques chiffres vont en donner une idée. En 1789, il y avait 75 bureaux de poste dans toute l'Union américaine ; on en compte aujourd'hui 76,000. Dans le même temps, la longueur des routes desservies par les courriers postaux a passé de 2,434 à 472,666 milles.

Les timbres, qui datent de 1850, furent émis, à l'origine, au nombre d'un million. Le chiffre de la dernière émission annuelle a dépassé 4 milliards 330 millions. Les cartes postales, créées en 1873, ont été de suite un succès considérable. Leur émission a passé de 1 million au début à 660 millions.

En 1790, la poste américaine a transporté 500,000 objets de toutes sortes ; l'an passé, ces transports ont atteint le chiffre de 7 milliards 424 millions.

Le "Post-Office" des Etats-Unis a pour principe de ne réaliser aucun bénéfice ; il effectue simplement, le mieux possible, un service public de la plus haute importance. Aussi, en dépit d'une recette de \$100,000,000, son budget est-il encore en déficit de \$3,000,000.

DR J. H. VIGNEAU



Médecin Vétérinaire
TROIS-RIVIERES, P. Q.

Gradué et Médaille de l'Université Laval de Montréal.

J. A. HEBERT
NOTAIRE,
STANFOLD, P. Q.

Z. DUCHARME
MARBRIER
VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre et en granit, Monuments, Epitaphes et Poteaux pour l'entourage des lots, etc. Une visite est sollicitée.
31 juillet, 1895.—1 a.

Meubles Meubles

M. PAUL TOURIGNY
Marchand
De VICTORIAVILLE

À l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il a fait d'importantes améliorations dans son

Departement de Meubles

MEUBLES DE SALON
Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES
(Side-Boards)
Sets pour chambres à coucher
Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc.

En raison de l'établissement d'une Manufacture de meubles à Victoriaville, les prix sont excessivement bas et peuvent rivaliser avec les prix des magasins de gros. Une visite est respectueusement sollicitée.
3 septembre 96.—1 a.

Albion Hotel

TENU PAR
Pierre Maheu
PROPRIÉTAIRE
Arthabaska, P. Q.

M. Pierre Maheu a le plaisir d'annoncer à ses anciennes pratiques, ainsi qu'au public en général, qu'il a de nouveau ouvert son hôtel en face du palais de justice.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le nouveau propriétaire, M. Pierre Maheu, offre tout le confort désirable au public et aux voyageurs. Chambres bien meublées, grand salon, cuisine de première classe, liqueurs de choix, cigares, etc. Pensionnaires à la semaine ou au mois. M. Maheu espère mériter l'encouragement du public et il promet satisfaction. Une visite sollicitée.
PIERRE MAHEU
Arthabaska, 1er mai 1900.—1 an.

HECTOR DUNN

FABRICANT DE
Ginger Ale, Cider, Soda, Ginger Beer,
Eaux Gazeuses, Minérales, etc.
VICTORIAVILLE, P. Q.

Victoriaville possède depuis quelques temps une fabrique d'eau gazeuse. M. Hector Dunn en est le propriétaire. Elle est ouverte depuis le 1er mai dernier. Toute commande sera remplie promptement. M. Dunn promet de donner satisfaction à tous. A l'avenir demandez l'eau gazeuse préparée par Hector Dunn, de Victoriaville.

Maison à vendre

Une belle et grande maison à deux étages située sur la rue St-Louis à Plessisville, (troisième maison au sud de l'hôtel Doucet) au centre des affaires, emplacement 160 x 60 pds. Conditions faciles. S'adresse à
FRANÇOIS LEHOUX,
Sollier,
Plessisville.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

P. H. COTE
Avocat
ARTHABASKA
Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTE, rue de l'Eglise.

J. S. DOUCET
AVOCAT
ARTHABASKA
Bureau : près du palais de justice.

J. E. PERRAULT
AVOCAT
A ARTHABASKA
Bureau : En face du Bureau de Poste

HECTOR GAUDET
AVOCAT
A VICTORIAVILLE
Bureau : Chez M. O. Gaudet, ferblantier.

LAVERGNE & GARNEAU
NOTAIRES
Arthabaska
L. LAVERGNE, N. P. C. R. GARNEAU, L. L. I.

C. A. GAUVREAU
NOTAIRE
Agent de la Cie. d'Assurance la "Queen"
STANFOLD

FELIX CORMIER, L.L.B.
NOTAIRE
Commissaire de la C. S. D. A.
Assurance : vie et feu.
Secrétaire-Tresorier.

WICKHAM OUEST, P. Q.
25 juin 1896.—1 a.

J. F. PARÉ
NOTAIRE
ST-CYRILLE DE WENDOVER

J. E. Blondin, M. D. L.
Médecin-Chirurgien
Rue de l'Eglise, - Arthabaska
9 août 94.—1 an

L. A. DUFRESNE
INGENIEUR CIVIL
Arpenteur Provincial et Fédéral,
Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada

SOLLICITEUR DE BREVETS
Bureau : 664 rue KING
SHERBROOKE, P. Q.
Téléphone Bell 349.

St LAWRENCE HALL

Nos. 136 à 139, Rue St-Jacques,
MONTREAL.
HENRY HOGAN,
Propriétaire.

L'Hôtel le mieux connu de la Province de Québec.—Jan 94.—1 a

PHARMACIE de VICTORIAVILLE

Dr F. M. PELTIER
Médecin-Chirurgien
PHARMACIEN
Drogues et Remèdes de toutes sortes

Principes Rouges
"Roses"
"Moro"
"Longue Vie"
Produits Chimiques
Extrait de Vinaigre
Huile de Gin, de Brandy.

OBJECTS DE TOILETTE, PARFUMS, SAVONS
Consultations et visites à toutes heures

Hotel Grande Union

VICTORIAVILLE, P. Q.



LUDEGER PERRAULT
Propriétaire.

Un succès pour M. Lavergne

Droits des Canadiens-Français reconnus

Il y a quelque temps, M. A. Botterel, distributeur des documents publics, à Ottawa, se démit de son emploi. Un sous-comité fut chargé de voir à la réorganisation de ce bureau. Il était composé de M. Mackenzie Bowell, l'hon. sénateur l'empereur, ministre sans portefeuille, l'hon. sénateur W. Gibson, M.M. Clarke, député de Toronto, Holmes, député de Huron-Ouest, Parnelle, député de Sherrill, Larivière, député de St-Basile, Louis Lavergne, député de Drummond et Arthabaska.

Le sous-comité choisit M. Davidson, comme successeur à M. Botterel et re commanda la nomination d'un assistant. M. Lavergne proposa un canadien-français. Notre député fédéral soutint avec énergie que cette position était due à l'un de nos compatriotes. Les collègues de M. Lavergne acceptèrent sa suggestion. On nomma M. Albert Beauchesne, notaire, fils de notre concitoyen, M. Ferdinand Beauchesne. C'est la première fois qu'un canadien-français est appelé à faire parti du bureau de distribution.

Un jugement intéressant du juge Pagnuelo

Un M. Migneron avait pris une action en dommages contre M. L. J. Tarte, président et gérant de la Cie de publication de "La Patrie", pour un libelle publié par notre confrère de Montréal, "La Patrie".

M. le juge Pagnuelo a renvoyé l'action de Migneron, lundi dernier, parce que le gérant d'un journal n'est pas responsable d'un libelle publié par la feuille dont il a la gerance.

Voici quelques-unes des paroles de l'honorable juge :

"L'action prise contre M. L. J. Tarte personnellement doit être renvoyée. D'après les termes de la loi, ceux qui sont responsables d'un libelle dans un journal sont l'imprimeur, l'éditeur et le propriétaire."

C'est la compagnie d'imprimerie "La Patrie" qui est imprimeur, éditeur et propriétaire du journal dans lequel l'article dont on se plaint a paru.

M. Tarte, gérant, n'est plus alors qu'un employé de la compagnie, et ne peut être tenu responsable à moins qu'il n'ait pris une part directe dans l'article. En conséquence, l'action personnelle est renvoyée."

Cette cause est absolument semblable à celle de M. Lavergne, gérant de l'UNION DES CANTONS DE L'EST, qui vient d'être jugé par la cour de Révision de Québec.

C'est la Cie d'imprimerie d'Arthabaska qui avait publié l'article dont on se plaignait. Et M. Lavergne n'y avait pris aucune part, ni directe, ni indirecte.

Le juge Pagnuelo décide la question comme l'avait décidée le juge Choquette: "le gérant n'est pas responsable en loi d'un article paru à moins qu'il n'y ait pris une part directe."

Le juge Pagnuelo a rendu jugement dix jours après la cour de Révision. Évidemment, la décision de cette dernière cour n'a pas encore fait jurisprudence dans la province.

Le journalisme canadien

"La Tribune," de Saint-Hyacinthe, compte depuis quelques jours quinze années d'existence.

C'est un bel âge. Nous prions notre confrère d'accepter nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

A l'occasion de son anniversaire notre confrère a, au sujet du journalisme canadien, des réflexions qui méritent d'être méditées.

Nous en reproduisons quelques-unes :

"Certaines gens ont pour principe que rien ne mérite d'être lu qui ne vienne de Montréal ou de toute autre place étrangère. Cette mode n'est pas d'aujourd'hui; il y a longtemps que nul n'est prophète dans son pays. On ne se donnera même pas la peine de parcourir le petit journal de sa localité. Un coup d'œil aux nouvelles locales pour voir si par hasard le nom d'un ami ou du nôtre ne s'y trouvent point et on jette ensuite la feuille au panier, sans savoir ce qu'elle contient, et cependant persuadé que ça ne vaut rien."

Dans ces conditions quel intérêt avons nous à faire du journalisme ? Quelle utilité y voyons-nous ?

Quand même les ciseaux tailleraient la large part de la matière à lire, quel mal y a-t-il si leur besogne est intelligente, si ce qui est reproduit peut vraiment intéresser le public. Il ne faut pas croire que ce qu'on appelle les grands journaux ne se servent comme outils que d'une plume."

UNE SOIRÉE D'HYPNOTISME PAR ONOFRON

Le savant professeur a tenu sa séance telle qu'annoncée, samedi dernier, devant un auditoire malheureusement trop peu nombreux.

Je dis malheureusement, car le Dr n'a pas été seul à en souffrir; les personnes présentes se sont vues privées, faute de sujets, des démonstrations de la seconde partie du programme, c'est à dire de tout ce que peuvent dire et faire les hypnotisés complètement sous l'influence du professeur pendant leur sommeil.

Quatre ou cinq jeunes garçons seulement répondirent à l'appel d'Onofron, et encore avec l'intention bien évidente de résister, de ne pas se laisser endormir.

Or, comme il est impossible d'hypnotiser quelqu'un contre son gré, les efforts répétés du Dr demeurèrent infructueux. Un moment, on crut qu'il avait triomphé des résistances de l'un d'eux. Il paraissait bien passé sous la domination du professeur et celui-ci, voulant nous prouver l'insensibilité de son sujet, se mit en frais de lui passer une longue aiguille à travers les chairs du bras. Mais craignant que notre dormeur se réveille ou voit de se réveiller, et le coup est manqué.

La première partie du programme fut cependant très intéressante. Ici, le Dr s'hypnotisait lui-même, afin de recevoir les suggestions d'une autre personne au moyen desquelles il fait les choses les plus étonnantes.

Par exemple on le vit rentrer dans la salle, les yeux bandés, et trouver assez facilement la victime et l'auteur d'un meurtre simulé, dont le mobile était le vol. L'objet volé, ainsi que l'arme qui avait servi au crime, soigneusement cachés par le prétendu assassin, furent également retrouvés: une bague en or et un couteau.

Tous les yeux bandés, il exécuta la suggestion écrite à l'un de tous, sauf du médium et va s'emparer du chapeau qu'une dame tenait à la main, se rend à l'autre extrémité de la salle et en coiffe un monsieur qui ne s'y attendait pas du tout et ce, au beau milieu d'un groupe compact fort musé de dénotement. On produit le papier contenant la suggestion, lecture en est donnée, c'est cela à la lettre!

Ce professeur a été très applaudi de tous ses exploits d'auto suggestion et de "mind reading." Il ne manque jamais d'arriver, lorsque la suggestion est bien définie et que l'esprit de suite n'est pas trop en défaut.

Quoique les tours de force hypnotiques d'Onofron soient des plus intéressants et des mieux réussis, je dois dire qu'ils ne dépassent pas la marque ordinaire des magnétiseurs qui viennent de temps à autre à la ville.

Mais ce qu'il y a de satisfaisant pour les spectateurs d'Onofron, c'est qu'il explique tout scientifiquement qu'il fait de l'hypnotisme tout simplement, sans truc, sans artifice. Son insuccès parfois avec certains sujets réfractaires nous en fournit d'ailleurs la preuve.

A Victoriaville, les séances d'Onofron ont été suivies d'une assistance nombreuse et choisie. Quelques uns même ont pris des leçons et avec assez de succès, nous dit-on. Les sujets, loin de faire défaut, étaient en nombre et se prêtaient volontiers à toutes les expériences. Faut dire aussi que notre ville possède un magnifique hôtel de ville et une salle spacieuse, des mieux éclairées: ce que nous n'avons pas ici.

Me serait-il permis, entre parenthèse, de demander à nos pères conscrits, si maintenant que nous sommes érigés en ville, nous allons continuer encore bien longtemps à demander au collège ou au gouvernement, la charité d'une salle chaque fois que nous en aurons besoin pour nos assemblées publiques, bizarres, concerts, etc.....

Va-t-on comprendre une bonne fois le ridicule d'une pareille situation? Une ville sans hôtel de ville, un chef lieu de district par dessus le marché où il n'existe pas encore de salle publique; faut venir à Arthabaska pour voir ça!

Sommes-nous trop pauvres ou trop arriérés pour suivre l'exemple de Victoriaville? Ou l'esprit public est-il tellement atrophie que les questions d'honneur, de dignité, de convenance même n'ont plus d'empire sur lui?

Il peut se faire que nous ayons une très bonne idée d'Onofron. Nous l'avons applaudi sincèrement et libéralement, mais malgré cela, nous doutons fort qu'il ait obtenu avec lui une opinion et un souvenir bien enthousiastes d'Arthabaska, la ville sans hôtel de ville.

Je reviens à l'hypnotisme qui fait dans le moment le sujet de toutes les conversations. Voilà une science qui peut faire beaucoup de bien à la pauvre humanité, mais qui, de sa nature commune, peut le prévoir, servir d'instrument aux méchants pour lui faire encore plus de mal. Si cette science se développe librement, attendez-vous à une démoralisation sans précédent dans l'histoire parmi nos populations, car elle traîne à sa suite l'exploitation de l'ignorance, de toutes les faiblesses, de la bonne foi d'un chacun.

Voici ce que me répondait un monsieur du clergé à la remarque faite en passant, que ni lui ni ses confrères n'avaient assisté aux représentations d'Onofron. "Nous n'avons pas voulu laisser croire que notre présence fût un encouragement à une science que l'église ne s'en condamne, mais qui n'en est pas moins tenue en suspicion et contre laquelle il vaut mieux se mettre en garde pour le moment."

Passé le ciel que ce qui n'est aujourd'hui à mon sens qu'une honnête récréation, un "passé temps" agréable comme dans les représentations d'Onofron, ne devienne par une cause de désordres et de crimes dans la société.

Ces appréhensions ne sont pas sans fondement, comme vous pouvez voir. Au moment où j'écris ces lignes, un procès s'ouvre devant une des Cours civiles de New-York, dans lequel certaines personnes sont accusées d'avoir escamoté

un million aux véritables héritiers d'une vieille dame, par le moyen de l'hypnotisme, sous l'influence duquel le testament aurait été fait. Sans doute c'est un cas isolé. Mais songez que nous ne sommes encore qu'au commencement, et que pour un qui vient devant les tribunaux, il peut y en avoir des centaines qui passeront inaperçus et dont les coupables resteront impunis.

Devant le tribunal de l'histoire

Sous ce titre, M. Henri Bourassa vient de publier la traduction d'une brochure écrite par M. Goldwin Smith.

L'opuscule est un plaidoyer en faveur des Canadiens qui ont condamné la guerre Sud-Africaine.

Le distingué député de Labelle veut, de cette manière, travailler à la diffusion des idées émises par un historien anglais, qui blâme la conduite du gouvernement de Londres dans l'Afrique australe.

Aux premières pages de la brochure se trouvent deux préfaces: l'une écrite par M. Bourassa, l'autre par M. Smith.

Nous détachons le passage suivant de celle de M. Bourassa :

"L'éloquent plaidoyer qu'on va lire constitue le réquisitoire le plus formidable qui ait encore paru sur cette question brûlante. Il embrasse tous les aspects de la cause: les accusations sont formelles, la preuve est accablante, la forme est à la fois parfaite et concise. Tout ce que je regrette, c'est de ne pouvoir conserver la saveur de ce style unique, anglais par l'énergie, français par l'ajustement harmonieux."

J'ai demandé à l'auteur la permission de traduire sa brochure et de la publier dans la province de Québec. Non seulement M. Goldwin Smith s'est rendu gracieusement à mon désir, mais il a ajouté une préface destinée spécialement à l'édition française. Il fait l'éloge du clergé catholique pendant la guerre. De la part d'un antagoniste constant des églises d'Etat, catholiques comme protestants, ce témoignage est précieux.

Un autre motif qui m'a poussé à faire connaître ce beau travail chez nous, c'est que ces événements, comme dit l'auteur lui-même, "ont fait surgir des problèmes dont l'importance subsiste et s'impose à notre attention immédiate"; et tel que, par exemple, la liberté de la parole en temps de guerre, l'application de la loi martiale aux colonies britanniques et le devoir des colonies "de prendre part aux guerres de l'empire."

Sans doute, la conférence des premiers ministres coloniaux a éclairci l'horizon; mais "l'esprit d'impérialisme agressif" domine encore la scène."

Voici la préface écrite par M. Goldwin Smith :

"Les Canadiens français ne peuvent pas se désintéresser de la cause des Hollandais de l'Afrique australe, dont la situation ressemble à celle qu'ils occupent eux-mêmes en Amérique. Eux aussi, ils furent un peuple conquis; et pour conserver leur liberté, ils eurent à lutter contre la domination de la race victorieuse. Pour le bonheur des deux races canadiennes, certaines circonstances favorables, dont la principale fut l'avènement des libéraux anglais au pouvoir, s'ajoutèrent à l'action politique des Canadiens français et assurèrent le triomphe de leurs revendications."

Les discours récents des hommes politiques qui ont dirigé l'attaque contre l'indépendance des républiques sud-africaines ne nous laissent aucun doute sur leur mobile réel. Ce qu'ils voulaient, c'était pas la réforme des lois électorales du Transvaal, mais l'abaissement de la race hollandaise.

Le même parti qui nous a entraînés dans cette agression contre un peuple qui ne nous avait fait aucun tort, nous engageait, à l'occasion, dans d'autres guerres impériales où le Canada, et surtout le Canada français, n'aurait aucun intérêt en jeu.

En dépit de la différence de nos origines, nous sommes tous citoyens du Canada, heureux de vivre ensemble et satisfaits du régime politique que nous avons emprunté à la Grande Bretagne. Mais il est temps de se rappeler que plus d'un tiers du peuple canadien n'est pas d'origine britannique et ne peut partager les sentiments et les aspirations qui sont exclusivement propres à la race anglaise. Quoique ce soit que l'amour de la paix et la bonne volonté, l'humanité et la justice sont des vertus essentiellement chrétiennes ne peut que rendre témoignage au rôle que l'Eglise catholique a joué au Canada pendant toute la période de la guerre. Les représentants autorisés de cette église ont observé une attitude impartiale et pleine de dignité; ils n'ont pas recherché la popularité ni flâté les passions du moment.

L'auteur est heureux que son traducteur soit précisément celui qui n'a pas craint d'affirmer avec persistance la pensée de ses compatriotes en face d'un parlement violemment hostile."

La Banque Nationale

Nous venons de recevoir le rapport des opérations de la Banque Nationale pour l'année finissant le 30 avril dernier. Nous croyons intéresser tout spécialement les lecteurs de "l'Union" en leur portant à leur connaissance, vu que cette institution financière est établie dans le district, à Plessisville, où elle fait des affaires florissantes sous l'habile direction de son gérant M. R. O. Gilbert.

Le capital payé de la banque est de \$1,500,000. Après avoir payé les intérêts accumulés sur les dépôts et déduit les profits mauvaisés et douteux, il reste un profit net de \$148,834,87. Sur cette somme, la banque a payé à ses actionnaires deux dividendes de 3%, soit en tout \$89,291,76. \$50,000 ont été ensuite portés au fonds de réserve, et la balance, \$9,543,11, a été mise au compte des profits et pertes. Le montant total du compte des profits et pertes de la banque est maintenant de \$69,704,27; si nous ajoutons cette somme au montant total du fonds de réserve, qui est de \$400,000, nous arrivons au chiffre de \$469,704,27, c'est à dire près d'un tiers du capital de la banque.

Il est bon de noter que la banque a, en outre, à sa disposition, comme ressource immédiate, la somme de \$1,404,576,55, qu'elle peut toucher dans n'importe quel temps, sur simple demande; ce qui constitue une garantie exceptionnelle pour ses clients.

Nous croyons devoir féliciter le président et les directeurs pour le beau succès qui a couronné leur administration pendant l'année 1902-1903. Grâce à leurs efforts, la Banque Nationale est entrée dans une voie de progrès et de prospérité qui la range parmi les institutions financières qui possèdent le plus la confiance du public. Nous ne pouvons que nous réjouir de constater que cette banque canadienne française peut lutter avec avantage, dans le monde des affaires, avec n'importe quelle autre institution financière du pays.

Plessisville, 15 mai 1903.

NOTES LOCALES

M. L. Lavergne, M. P., était ici, dimanche. Il est retourné à Ottawa lundi.

La cour du magistrat siège depuis mercredi sous la présidence de M. J. M. Désilets. Plusieurs causes ont été entendues.

Le terme de la cour de circuit et de la cour supérieure commencera lundi le 18.

M. J. A. Poisson part demain pour Ottawa afin de prendre part aux séances de la Société Royale du Canada qui s'ouvriront lundi le 18.

Cette réunion de la Société Royale durera trois jours.

Mlle Marie-Louise Lavergne est, cette semaine, en promenade à Smith's Falls.

Le docteur Onofron a donné une séance d'hypnotisme, au palais de justice, samedi soir. Les sujets hypnotisés ont malheureusement fait défaut.

M. Napol Laliberté, avocat, est arrivé ici mercredi.

Il nous fait plaisir de voir que M. Laliberté est complètement rétabli.

M. et Mme Edgar Laliberté et Mlle Laliberté, de Warwick, étaient de passage en ville dimanche.

Mlle Gaudet, de Ham-Nord, est en promenade chez sa sœur, Mme Philippe Pepin.

Dimanche, 17 mai il y aura une séance dramatique et musicale donnée par le Cercle Albani de Sherbrooke, à l'hôtel de ville de Victoriaville.

1 Siège réservé 35 ets.

1 Billet d'entrée 25 ets.

Achetez les billets chez M. C. Leblanc, au bureau de poste.

M. Alfred Cloutier est retourné à Montréal, cet après midi, accompagné de sa jeune sœur, Aline, après une promenade de plusieurs jours, chez son père, M. Valère Cloutier.

Madame H. H. Guay, de Victoriaville, est partie hier pour une promenade de quelques jours à St-Louis de Missouli, M. Guay l'a accompagnée jusqu'à Montréal.

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Tourigny, M. P., de Victoriaville, est maintenant complètement rétabli de la récente indisposition qui l'a retenu plusieurs jours à sa chambre.

M. Tourigny sera à son bureau lundi.

Mme E. Beauchesne, de Québec, était de passage dimanche.

M. A. Gravel, avocat, de Plessisville, était en ville cette semaine pour affaires professionnelles.

C'est lundi, le 1er juin prochain, que la ville d'Arthabaska devra élire son maire et six conseillers.

Le 3 juin, les notaires du district d'Arthabaska se réuniront au palais de justice pour élire l'un d'entre eux membre de la Chambre des notaires.

M. le curé Côté a béni, dimanche dernier, une croix, dans le onzième rang de St-Christophe.

M. G. W. Pacaud, de Stanfold, était de passage lundi.

Arrêtez la Toux et chasse le Rhume
Les Tablettes Laxatives Bromo-Quinine guérissent le rhume en un jour. Pas de guérison pas de paiement. Prix, 25 c.

La Banque Nationale

Notre ami M. Fosbrooke, de la banque Molson, de Victoriaville, est venu demeurer parmi nous. Il a pris ses appartements chez M. E. Garneau.

Etaient de passage cette semaine: MM. Cate, de la société Cate, Wells et White, avocats, de Sherbrooke; H. Mitchell, de Lyster; Athanase Blanchet, de St-Rosaire; J. Posson, de Gentilly; Edmond Vigneau, de Victoriaville.

Mesdames P. H. Côté, A. Gagnon, H. Pepin et A. Quesnel se sont rendues à Québec, mardi, pour assister à une réunion des anciennes élèves des Ursulines.

M. L. Gauthier, de Warwick, était en visite, samedi dernier, chez M. Télyphore Lemay.

M. Médéric Paris, forgeron, de cette ville, est gravement malade.

Voilà l'annonce de la soirée de dimanche dans une autre colonne.

Mme la Supérieure du Couvent des Dames de la Congrégation, est revenue samedi d'un voyage à Québec.

Mme Bélanger, de Québec, est en promenade chez Mme L. P. de Courval.

Mme Alphonse Bécotte, de Montréal, a passé quelques jours en visite chez Mme Auguste Provencher.

Mme Ernest Tourigny, de St-Rémi de Tingwick, était en visite chez M. Hector Pepin, samedi dernier.

Mlle Rosilda Gaudet est revenue d'une promenade à Montréal.

MM. J. D. Bisvert et Wilfrid Tourville sont allés à l'Avenir, cette semaine, pour affaires.

Mme Auguste Provencher, de Fecteau's Mills, était en visite chez Mme Provencher, samedi dernier.

Mme Léandre Baril et Mlle McEwen, de Ste-Elizabeth de Warwick, étaient en promenade, dimanche, chez M. Thomas Baril.

Hier, au lieu, au couvent des Dames de la Congrégation, la première communion des jeunes filles. M. l'abbé A. Côté, curé, a présidé à cette touchante cérémonie.

Billets en vente au bureau de poste d'Arthabaska, pour la grande soirée dramatique et musicale, qui aura lieu dimanche prochain à Victoriaville.

En fait de cartes, papiers à lettre, et autres fournitures pour impressions de luxe, nous avons à l'UNION DES CANTONS DE L'EST ce qu'il y a de plus nouveau, venant des Etats-Unis et de France. Demandez nos prix.

Mademoiselle Spégnard à la plaine d'Arthabaska

Mademoiselle Spégnard a le plaisir d'informer ses clients qu'elle a reçu de nouveaux chapeaux pour l'été, en paille, en chiffon blanc, noir et de couleur; des garnitures de toutes sortes, consistant en fleurs et fruits, plumes, rubans et dentelles. Une visite est sollicitée.

ON DEMANDE un jeune homme de 16 ou 17 ans comme homme de cour. Il devra connaître les soins à donner à un cheval et à une vache. Bonnes conditions. S'adresser immédiatement au Bureau de l'UNION DES CANTONS DE L'EST.

L'honorable David Mills

Succombe à la rupture d'une artère

L'honorable David Mills, homme d'Etat, ex-ministre de la Justice, juge puiné de la Cour Suprême, est soudainement décédé, vendredi soir, à dix heures, à son domicile, à Ottawa. Il se trouvait au milieu de sa famille, lorsque son avère cérébrale. C'est en vain que furent appelés les médecins. Ils ne purent que constater la mort.

L'honorable M. Mills était âgé de 72 ans. Il est né à Grford, comté de Kent, Ont. Sa famille descendait d'ancêtres puritains.

Il reçut son éducation primaire dans son village natal et parvint à l'Université de Michigan où il décrocha ses titres de L. L. B. en 1855. Il devint précepteur et fut bientôt nommé sarintendant des écoles du comté de Kent. En 1861, il entra au Parlement avec le mandat de Bothwell.

Entre temps, il se faisait accepter au Barreau et fit du droit à London, avec MM. Parke et Purdon, et plus tard avec son fils. En 1869, il fut créé Conseiller de la Reine.

L'honorable M. Mills s'est montré puissant jurisconsulte, et fort original écrivain. On lui doit même des poésies fort belles. Il nous a laissé plusieurs intéressantes brochures sur des questions politiques. En 1882, il devint rédacteur en chef de "The Advertiser" de London, et continua durant seize années à diriger la rédaction politique de cette feuille.

En politique, l'honorable M. Mills était libéral avancé. En religion, il était méthodiste.

Il s'est aussi occupé d'industrie. Il était depuis 1860 président de la Star Loan Co., et depuis 1876, président de la Northern Co.

En 1872, le gouvernement d'Ontario l'employa à la délimitation des frontières nord-ouest de la province, et c'est lui qui plaida cette affaire au Conseil Privé en 1883. En 1875, il fut élu membre du conseil de l'Instruction Publique d'Ontario et, en 1888, il fut nommé à l'université de Toronto professeur de droit international et constitutionnel. Il fut ministre de l'Intérieur dans le cabinet McKenzie, du mois d'octobre 1876, jusqu'à la démission du cabinet, en octobre 1878.

Le Bruleur pour Lampe

A l'huile de charbon

Le seul bruleur sans danger pour l'huile de charbon

"INCANDESCENT"

Pas de fumée
Pas d'odeur
Plus bas prix
Meilleure lumière
Pas d'explosion possible

PAR L'EMPLOI DE LA BATTERIE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE

BEAUDET & MAHEU,
ARTHABASKA

Lord Aberdeen le créa sénateur à Ottawa, en 1896, et le 12 novembre 1897, il succéda à Sir Oliver Mowat comme ministre de la justice dans le cabinet Laurier.

Il était depuis deux ans juge à la Cour Suprême.

Une grande indignation régnait dans toute la ville, car on semble certain que le feu a été mis dans les piles de planches par quelques criminels.

On ne rapporte pas de pertes de vie, mais un grand nombre de personnes ont dû être transportées dans des voitures et des ambulances. La plupart des victimes d'aujourd'hui ont été victimes de l'incendie d'il y a trois ans.

En dernier-resort

Lorsque vous aurez épuisé la liste des remèdes préconisés pour le traitement du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, sans avoir obtenu la guérison attendue, prenez du BAUME RHUMAL qui vous donnera un soulagement immédiat.

La ville d'Ottawa, qui a passé par l'épreuve d'un grand feu, il y a eu 3 ans le 26 avril dernier, en même temps que la ville de Hull, a de nouveau été visitée, dimanche après midi, par un terrible incendie dans la partie ouest de la ville, dans le quartier Dalhousie, où ce qu'on est convenu de nommer les flats.

Le feu a commencé quelques minutes après trois heures, dans les grandes cours de bois de construction appartenant à M. J. R. Booth. Pendant quelques instants, on craignait qu'une grande partie d'Ottawa et de Hull y passerait, mais après six heures, le grand vent est tombé, après avoir couvert une étendue

La Banque Nationale

Nous venons de recevoir le rapport des opérations de la Banque Nationale pour l'année finissant le 30 avril dernier. Nous croyons intéresser tout spécialement les lecteurs de "l'Union" en leur portant à leur connaissance, vu que cette institution financière est établie dans le district, à Plessisville, où elle fait des affaires florissantes sous l'habile direction de son gérant M. R. O. Gilbert.

Le capital payé de la banque est de \$1,500,000. Après avoir payé les intérêts accumulés sur les dépôts et déduit les profits mauvaisés et douteux, il reste un profit net de \$148,834,87. Sur cette somme, la banque a payé à ses actionnaires deux dividendes de 3%, soit en tout \$89,291,76. \$50,000 ont été ensuite portés au fonds de réserve, et la balance, \$9,543,11, a été mise au compte des profits et pertes. Le montant total du compte des profits et pertes de la banque est maintenant de \$69,704,27; si nous ajoutons cette somme au montant total du fonds de réserve, qui est de \$400,000, nous arrivons au chiffre de \$469,704,27, c'est à dire près d'un tiers du capital de la banque.

Il est bon de noter que la banque a, en outre, à sa disposition, comme ressource immédiate, la somme de \$1,404,576,55, qu'elle peut toucher dans n'importe quel temps, sur simple demande; ce qui constitue une garantie exceptionnelle pour ses clients.

Nous croyons devoir féliciter le président et les directeurs pour le beau succès qui a couronné leur administration pendant l'année 1902-1903. Grâce à leurs efforts, la Banque Nationale est entrée dans une voie de progrès et de prospérité qui la range parmi les institutions financières qui possèdent le plus la confiance du public. Nous ne pouvons que nous réjouir de constater que cette banque canadienne française peut lutter avec avantage, dans le monde des affaires, avec n'importe quelle autre institution financière du pays.

Plessisville, 15 mai 1903.

NOTES LOCALES

M. L. Lavergne, M. P., était ici, dimanche. Il est retourné à Ottawa lundi.

La cour du magistrat siège depuis mercredi sous la présidence de M. J. M. Désilets. Plusieurs causes ont été entendues.

Le terme de la cour de circuit et de la cour supérieure commencera lundi le 18.

M. J. A. Poisson part demain pour Ottawa afin de prendre part aux séances de la Société Royale du Canada qui s'ouvriront lundi le 18.

Cette réunion de la Société Royale durera trois jours.

Mlle Marie-Louise Lavergne est, cette semaine, en promenade à Smith's Falls.

Le docteur Onofron a donné une séance d'hypnotisme, au palais de justice, samedi soir. Les sujets hypnotisés ont malheureusement fait défaut.

M. Napol Laliberté, avocat, est arrivé ici mercredi.

Il nous fait plaisir de voir que M. Laliberté est complètement rétabli.

M. et Mme Edgar Laliberté et Mlle Laliberté, de Warwick, étaient de passage en ville dimanche.

Mlle Gaudet, de Ham-Nord, est en promenade chez sa sœur, Mme Philippe Pepin.

Dimanche, 17 mai il y aura une séance dramatique et musicale donnée par le Cercle Albani de Sherbrooke, à l'hôtel de ville de Victoriaville.

1 Siège réservé 35 ets.

1 Billet d'entrée 25 ets.

Achetez les billets chez M. C. Leblanc, au bureau de poste.

M. Alfred Cloutier est retourné à Montréal, cet après midi, accompagné de sa jeune sœur, Aline, après une promenade de plusieurs jours, chez son père, M. Valère Cloutier.

Madame H. H. Guay, de Victoriaville, est partie hier pour une promenade de quelques jours à St-Louis de Missouli, M. Guay l'a accompagnée jusqu'à Montréal.

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Tourigny, M. P., de Victoriaville, est maintenant complètement rétabli de la récente indisposition qui l'a retenu plusieurs jours à sa chambre.

M. Tourigny sera à son bureau lundi.

Mme E. Beauchesne, de Québec, était de passage dimanche.

M. A. Gravel, avocat, de Plessisville, était en ville cette semaine pour affaires professionnelles.

C'est lundi, le 1er juin prochain, que la ville d'Arthabaska devra élire son maire et six conseillers.

Le 3 juin, les notaires du district d'Arthabaska se réuniront au palais de justice pour élire l'un d'entre eux membre de la Chambre des notaires.

M. le curé Côté a béni, dimanche dernier, une croix, dans le onzième rang de St-Christophe.

M. G. W. Pacaud, de Stanfold, était de passage lundi.

Arrêtez la Toux et chasse le Rhume
Les Tablettes Laxatives Bromo-Quinine guérissent le rhume en un jour. Pas de guérison pas de paiement. Prix, 25 c.

MARCHANDISES NOUVELLES

CHEZ J. B. OUELLET, ARTHABASKA.

Une visite est sollicitée.

UNE BANQUE A LA MAISON

VOUS AVEZ LA CAISSE LA BANQUE DE QUEBEC NOUS GARDONS LA CLEF

Cela ne Coute Rien

La Banque de Québec annonce qu'elle a adopté le système de banques auxiliaires par lequel les personnes qui désirent économiser leur menue monnaie, peuvent le faire facilement par l'accumulation et les dépôts d'une manière qui leur soit profitable. Les petites banques d'épargne, telles qu'indiquées par l'illustration ci-dessus, sont fortes, en acier, et munies d'une bonne serrure qui ne peut être ouverte, excepté à la succursale de la banque de Québec, où les dépôts peuvent être faits.

Pour \$1.00 chacune, la banque de famille est louée à ceux qui se proposent de faire des dépôts placés en sécurité, et par conséquent, remboursés sur le retour de la boîte en bonne condition.

On peut s'attendre à ce que la personne louant un petit coffre-fort, l'apportera à la Banque au moins une fois par mois, pour que le contenu soit mis à son crédit; l'intérêt accordé est de 3 pour cent par année, sujet aux conditions contenues dans le livre que la dite personne recevra.

On peut se procurer ces coffres-forts à la Banque de Québec, Québec, 11 - St-Pierre Haute-Ville, et St-Roch, rue Ste-Catherine, Montréal, St-Georges, Beauce, et à Henri de Montréal, Victoriaville, Theford Mines et St-Romuald.

LE BRULEUR POUR LAMPE

A l'huile de charbon

Le seul bruleur sans danger pour l'huile de charbon

"INCANDESCENT"

Pas de fumée
Pas d'odeur
Plus bas prix
Meilleure lumière
Pas d'explosion possible

PAR L'EMPLOI DE LA BATTERIE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE

BEAUDET & MAHEU,
ARTHABASKA

LE BRULEUR POUR LAMPE

A l'huile de charbon

Le seul bruleur sans danger pour l'huile de charbon

"INCANDESCENT"

Pas de fumée
Pas d'odeur
Plus bas prix
Meilleure lumière
Pas d'explosion possible

PAR L'EMPLOI DE LA BATTERIE ELECTRIQUE AUTOMATIQUE

BEAUDET & MAHEU,
ARTHABASKA

LES MAMANS

Sous les caresses maternelles, Nous grandissons dans un doux nid, Impatients d'avoir des ailes Pour voler dans l'infini...

Joyeux lumineux, chers petits anges : Changez vite en petits démons, Gazonnez comme des mésanges :

Lorsque vous serez dans la vie, Livrés à vous-mêmes un jour, Sans défaillance et sans envie

Puis redoublez de gentillesse Lorsque leurs cheveux sont blancs ; Pour mieux égarer leur vieillesse

Redevenez petits enfants ; Entourez-les de tendresses, Soyez câlins, soyez aimants,

Ne quittez pas vos caresses... Ça fait tant plaisir aux mamans !

THEODORE BOTREL

AU PARLEMENT FEDERAL

La redistribution des collèges électoraux

Ottawa 12 mai 1903. Le comité spécial de la redistribution des sièges pour les communes aura à considérer les propositions qui suivent :

Comme on le sait, l'Ontario perd six députés ; la Nouvelle-Ecosse, deux ; le Nouveau-Brunswick, un ; l'île du Prince-Edouard, un. Le Manitoba, les Territoires et la Colombie Anglaise gagnent dix nouveaux députés.

Le principe sur lequel on doit procéder dans l'Ontario et ailleurs, moins les Territoires, est que chaque 25,000 habitants jusqu'à 37,000, auront un député ; de 37,000 à 50,000, deux députés ; de 50,000 en montant, 3 députés. Ceci n'affecte pas la province de Québec, dont la représentation est fixe.

L'ancien Ontario perd huit membres, car on en donne deux nouveaux au nouvel Ontario et un nouveau à la ville de Toronto.

Les changements sont pour Ontario : Bothwell, représenté par M. Clancy, disparaît, et Kent obtient deux membres comme avant le "gerrymander."

Middlesex perd un membre. Middlesex est représenté par deux conservateurs et deux libéraux.

Norfolk perd un membre. Norfolk est représenté par un libéral et un conservateur, MM. Chalton et Tisdale.

Muskoka deviendra nouvelle division, composée de la partie est du comté actuel de Muskoka et Parry Sound, et 8 municipalités détachées d'Ontario Nord.

Parry Sound, nouveau siège. Toronto aura deux nouveaux députés. Algoma aura deux nouveaux députés.

Wellington, ce comté est rétabli avec un député. Wellington perd un député ; Lennox et Addington perdent un député ; Hastings perd un député ; Durham et Northumberland perdent un député ; Victoria perd un député ; Ontario ouest disparaît ; Cardwell disparaît ; et Dufferin le remplace. Les députés conservateurs dont les comtés disparaissent ou sont changés, sont : MM. Avery, Clancy, Johnson, Ward, Northrup ou Carscallen ou Porter, Wilson, Gilmore ou Sherriff Tisdale, Hugheson, Vrooman, Cochran.

Voici maintenant les suggestions faites par le parti ministériel en ce qui concerne la province de Québec.

Lavaltrie transférée de l'Assomption à Berthier. Caughnawaga transférée de Châteauguay à La Prairie et Napierville.

Lacolle et les lacs du Richelieu, en face, transférés de Missisquoi à St-Jean et Iberville.

Les lacs en face de ces paroisses, transférés, de St-Jean d'Iberville à Missisquoi.

St-Pie, transféré de Rouville à Bagot. St-Marcel, transféré de Bagot à Richelieu.

St-Éugène de Grantham, transféré de Bagot à Drummond et Arthabaska ; St-Nazaire et St-Christine restent dans Bagot.

Bagot se composera d'Acton, village d'Upton, St-Hélène, St-Hughes, St-Léon, St-Pie, Ste-Rosalie, St-Simon, St-Thodore d'Acton, St-Dominique, St-Nazaire et St-Catherine.

St-Guillemme d'Upton et St-Bonaventure d'Upton sont transférés, de Drummond et Arthabaska à Yamaska.

St-Eulalie et St-Samuel sont inclus dans Nicolet. Les 12 premiers lots des trois premiers rangs du canton de Stanfold, lesquels font partie de Notre-Dame de Lourdes, sont transférés de Drummond et Arthabaska à Mégantic.

Aucun des comtés actuels de Québec ne disparaissent, mais les comtés reprennent leurs limites d'avant 1892.

On dit qu'Albert, N. B. sera annexé à Kings et que Pétou perdra un député, et Victoria et Cap Breton ne formeront qu'un comté. Les limites des comtés seront rétablies à l'île du Prince-Edouard.

Le capitaine Bernier va-t-il enfin obtenir ce qu'il demande depuis bien longtemps, un bateau pour aller découvrir le pôle Nord et y planter le drapeau canadien ? On dit de bonne source qu'un crédit sera placé dans les estimés supplémentaires à cet effet. Notre brave compatriote l'aura bien gagné.

Les jeunes libéraux de Winnipeg préparent une grande manifestation pour le Dominion Day. Sir Wilfrid et plusieurs ministres ont été invités.

D'après une dépêche de Winnipeg, M. Greenway sera remplacé à la tête du parti libéral manitobain par M. A. C. Fraser, ancien député de Brandon à la Chambre des Communes.

Les conservateurs ont essayé de blâmer le gouvernement dans l'affaire Treadgold. M. Gasparin a proposé l'amendement suivant qui a été rejeté par le vote que nous donnons.

M. Casgrain propose, comme amendement,—

Que tous les mois après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants :—cette Chambre regrette que, par un décret du conseil en date du 21 avril 1902, le gouvernement, dans le but ostensible d'ériger des travaux hydrauliques pour fournir de l'eau pour l'exploitation efficace des dépôts aurifères, ait accordé au sieur A. N. C. Treadgold, de Londres, Angleterre, et à ses associés, des pouvoirs, franchises et concessions considérables dans et sur les lits, rives, vallées, versants et collines de la rivière Klondike, des creeks Bonanza, Bear et Hunter et dans et sur les eaux du creek Rock, dans le territoire du Yukon, avec le droit d'y établir, pour le bénéfice et l'avantage des concessionnaires, dans et par tout les district et région traversés par ces rivières et creeks, des travaux hydrauliques, électriques et autres, de faire inscrire et de prendre possession des terrains miniers et autres et de les exploiter.

Cette Chambre considère que les dits pouvoirs, franchises et concessions constituent, en faveur du dit Treadgold et de ses associés, un monopole gigantesque qui cause le plus grand dommage à l'industrie minière du Yukon, tout en privant le Trésor d'un revenu énorme.

Et qu'en faisant ainsi les dits droits et concessions en vertu de décrets du conseil, le gouvernement a outrepassé ses pouvoirs et a manqué gravement aux devoirs qui lui sont imposés par la constitution.

Et le débat se continuant ; Mercredi, 13 mai 1903.

Et l'amendement étant mis aux voix, il est rejeté par le vote suivant :—

POUR Messieurs : Alcorn, Avery, Ball, Barker, Bennett, Birkett, Blain, Burden (Halifax), Brock, Bruce, Cargill, Carscallen, Casgrain, Clancy, Clarke, Cochran, Colwell, Earle, Fowler, Gilmore, Hackett, Haggart, Hale, Henderson, Hughes (Victoria), Ingram, Johnston (Cardwell), Kriebitzsch, Kemp, Lancaster, LaRivière, Lefebvre, Lennox, MacLaren (Perth), McCormick, McGowan, Monk, Osler, Pringle, Putee, Reid (Greenville), Richardson, Robinson (Elgin), Rosamond, Smith (Vancouver), Smith (Wentworth), Sproule, Taylor, Thomson (Grey), Tolton, Vrooman, Wilson.—52.

CONTRE : MM. Angers, Bazinet, Beith, Bédard, Belcourt, Bernier, Bickerdike, Blair, Brown (Sir Frederick), Bourassa, Brown, Bureau, Calvert, Campbell, Carroll, Champagne, Christie, Copp, Costigan, Cowan, Davis, Delisle, Demers (St-Jean), Desjardins, Douglas, Dugas, Dymont, Emmerson, Erb, Ethier, Fielding, Fitzpatrick, Fortier, Gallier, Gauvreau, Geoffroy, Gibson, Girard, Gould, Grant, Harty, Harwood, Heyd, Holmes, Hughes (King, I. P.), Hyman, Johnston (Cap-Breton), Lang, Laurier (Sir Wilfrid), Laurier (L'Assomption), Lavergne, Law, Leblanc, Lemieux, Logan, Loy, Mackie, MacKinnon, MacLaren (Huntington), Macpherson, McCarthy, McCall, McCreary, McGugan, Melsaar, Madore, Marcell (Bagot), Marcil (Bonaventure), Matheson, Meigs, Mignault, Mulock (Sir William), Murray, Paterson, Power, Préfontaine, Proulx, Reid (Ristigouche), Riley, Roche (Halifax), Ross (Ontario), Ross (Rimouski), Ross (Victoria, N. E.), Russell, Scott, Stephens, Sutherland (Oxford), Talbot, Thompson, (Haldimand et Monk), Tobin, Tucker, Turcot, Turgeon, Wade.—95.

La motion principale est alors adoptée, et la Chambre se forme, en conséquence, de nouveau en comité des subsides,—et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau, à la prochaine séance de la Chambre.

PLESSISVILLE

—Mercredi le 13 courant, a eu lieu en l'église paroissiale de St-Calixte de Somerset le service funèbre de Gustave Lafontaine, fils de M. Edouard Lafontaine, décédé dimanche dernier à l'âge de 18 ans.

Une foule considérable de parents et d'amis suivait le cortège funèbre. M. Edouard Lafontaine conduisait le deuil, avec son fils, M. N. Lafontaine, et ses frères MM. G. et C. Lafontaine. La fanfare de Plessisville suivait le corps et sous l'habile direction de M. J. B. Vallée, a exécuté de magnifiques morceaux.

M. l'abbé F. Cantin, chapelain du collège du Sacré-Cœur, d'Arthabaska, a présidé à la levée du corps. Le service a été chanté par M. le curé Vaillancourt, assisté de M. l'abbé Lemire, vicaire à Stanfold, comme diacre, et de M. l'abbé Hudon, vicaire à Plessisville, comme sous diacre.

L'orgue était tenu par le Rév. Frère Corentin, du Collège du Sacré-Cœur, d'Arthabaska. La partie musicale de la cérémonie a été exécutée par l'Union Musicale de Plessisville qui, comme toujours, s'est acquittée de sa tâche de façon à mériter les félicitations de tous.

Des solos ont été très bien rendus par MM. J. B. Vallée, maître de chapelle, Daniel Bertrand, J. O. Paradis, de Ste-Julie, et Alfred Mathieu. L'accompagnement du cornet de M. Albert Beaudette a été fort bien goûté de tous les assistants ; M. Beaudette mérite toutes nos félicitations.

Les porteurs étaient MM. Edmond Paradis, Laurent Côté, Alphonse Provencher, Oscar, Antoni et Joseph Lafontaine.

Nous avons remarqué parmi les étrangers venus pour assister aux funérailles : MM. J. O. Paradis, J. E. Comtois, N. Normand, J. H. Godbout et George Comtois, de Ste-Julie ; F. Auger, de St-Pierre-Baptiste ; F. Skelling, Moïse Vigneau, de Ste-Sophie ; Carignan de Stanfold ; Lafontaine, de St-Paul, etc., etc.

Les Rév. Frères du Sacré-Cœur, d'Arthabaska, étaient représentés par deux deus leurs.

Nous offrons à M. et Madame Lafontaine toutes nos sympathies dans la douleur que vous venez de traverser.

Listes électorales à vendre à ce bureau

AU LAC ST-JEAN

Une semaine de 146 colons

Du 25 avril au 2 Mai, environ 146 colons sont partis pour la Région du Lac St-Jean. Sur ce nombre 7 familles belges et françaises, plus un monsieur d'Alcantara, belge, venu de Bruxelles, et quelques particuliers formant en tout un groupe de 48 belges et français, puis 50 personnes des Etats-Unis et 58 du Canada. Voici les noms de la plupart des colons : N. d'Alcantara, belge de Bruxelles, ainsi que 7 familles belges, composées de 24 à 25 personnes près ; M. Jos. Gagnon et sa famille, composée de 9 personnes en tout, de Backington, Mass. ; Mme P. Girard et sa famille de 7 personnes, de New-Bedford, Mass ; M. Marcel Beaudet avec sa famille d'environ 7 personnes, venant de Lowell, Mass ; M. Léon Rousseau, venu de Nashua ; M. Alcide Blais et sa famille composée de 12 personnes, de Manchester, Mass ; M. Hubert Lemay avec sa famille de 4 personnes, arrivées de Lawrence ; M. David Dion et famille de 10 personnes qui viennent de Providence, R. I. ; M. Siméon St Pierre et une famille composée de 7 personnes, venant de St Germain de Grantham, comté de Drummond ; M. Geo. Bélanger avec une famille de 11 personnes de St Casimir, Comté de Portneuf ; M. Alex. St. Germain avec une famille de 6 personnes, tous de St Casimir, Comté de Portneuf ; M. Geo. Bélanger avec une famille de 10 personnes arrivant aussi de St Casimir ; M. David Lessard et sa famille venant de St Joachim ; M. Phymide Boudreau et A. Leclerc, deux deus de Montmorency ; deux Demoiselles Servant, de Laval, Comté de Québec ; M. Thomas Gagnon avec une famille de 3 personnes, venus de St Agnès Co. Charlevoix ; M. Germain Gagnon avec une famille de 7 personnes, aussi de St Agnès Co. Charlevoix. M. Gaudiose Oumet, de St Roch de Québec avec sa famille composée de 8 personnes s'en va s'établir à St Frs. de Sales.

Mutations entrées au Bureau d'Enregistrement du Comté d'Arthabaska, du 7 Mai 1903 au 15 Mai 1903.

VENTES Philippe Deshaunais à N. E. Demers 377, 378 et 379 Bulstrode. Paul Tourigny aux Frères du Sacré-Cœur p 459 Ste Victoire. Jules Fortier à Nap. Grégoire p 7 du 6e rg Stanfold. Nap. Chamberland à Nap. Grégoire p 7 du 6e rg Stanfold. Dation en paiement par Nap. Grégoire à The Burgess Sulphite Tid Co., 1/2 O de 7 du 6e rg Stanfold. Joseph Provencher à Ls'Noën 404 Bulstrode. J. B. Lecomte à Victor Roux fils, p 12 a du 11e rg Stanfold. Ludger Guillemette à Johnny Demers 1/2 S. O. 957 Warwick. Homère Bergeron à Ernest Bergeron, p O 527 et un emplacement sur 527 Bulstrode.

DONATIONS J. B. Métivier à Arsène Métivier 2 et 3 Ste Victoire. J. B. Laroche à Joseph Laroche 7 Tingwick. Alfred Mariel à Ernest Mariel p E 422 Bulstrode. Calixte Bergeron à Ernest Bergeron p E 527 Bulstrode et à Homère Bergeron p O 527 Bulstrode. Hercule Gélinas à Nap. Gélinas. Abandon par P. C. Tetreau, à Edouard Côté fs de ses droits sur 17 Ste Victoire.

TRANSPORT Auguste Lehoux à A. lophe Lecomte sur Apollinaire Houle.

—La Justice de Biddeford, Me., vient d'entrer dans sa huitième année. La stabilité et le progrès des journaux franco américains, partout où ils se trouvent, sont autant de stations de refuge national où tous nos compatriotes devraient aller puiser le reconfort et l'initiative nécessaire pour l'avenir. Longue vie au confrère !

NECROLOGIE

Le 2 mars est décédé subitement à Ste Hélène de Chester, M. Alarie Fortier, à l'âge de 59 ans. Le défunt a succombé à une syncope de cœur, occasionnée par une dégénérescence graisseuse. M. Fortier était l'un des plus anciens citoyens de la paroisse de Ste Hélène. Homme honnête et intelligent, il a occupé plusieurs charges importantes dans sa municipalité, aussi sa mort imprévue laisse-t-elle beaucoup de regrets parmi tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Ses funérailles ont eu lieu mardi, le 5, à l'église paroissiale de Ste Hélène, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le service divin fut chanté par le Rév. M. Laperrière curé.

Le deuil était conduit par son épouse, par ses fils Napoléon, Désire, Honorius, Arcadius et Adélar, par ses filles Mme Camiré, Mme Bisson de Barly Vt. et Mlle Marie Anna, par son frere Zéphirin Fortier, de St Ferdinand, Mme Joseph Houle, de St Pierre-Baptiste, seur du défunt, M. Arcadius Fortier, Mme Napoléon Fortier, Mme Ézcar Fortier, M. et Mme Napoléon Marcoux, M. Joseph Houle, de St Ferdinand, M. et Mme Honoré Houle, de St Julien de Wolfestown, tous veuve du défunt.

On remarque parmi les étrangers M. et Mme Venecelas Dionne, de St Paul, M. Henri Pepin, d'Arthabaska, Antonio Bourbonne, Victoriaville, Joseph Angers, d'Arthabaska, Onésime Paris, d'Arthabaska, Alfred Paris, Augustin Rité, St Norbert.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, huit enfants et 12 petits-enfants. Nous offrons à la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

Un monument à Sir Oliver Mowat

La législature d'Ontario a décidé d'élever à Sir Oliver Mowat un monument qui se dressera sur la pelouse, devant l'édifice parlementaire.

IL DEMISSIONNE

M. Alexander Smith, l'organisateur du parti libéral dans la province d'Ontario, renonce à ses fonctions pour se livrer à l'exercice de la profession d'avocat, à Ottawa.

M. Smith a dirigé cinq campagnes électorales dans sa province, savoir en 1894, en 1896, en 1898, en 1900 et en 1902.

NAISSANCE

En cette ville, le 14 du courant, l'épouse de M. Bernard Croteau, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Anna-Juliette. Parrain et marraine, M. Paul Croteau et Mlle Alice Provencher.

Il le trouvera

Celui qui veut guérir vite et bien son rhume ou sa bronchite trouvera un remède efficace et sûr dans le BAUME RHUMAL. Toutes les pharmacies en sont pour vous. Prix, 25cts la bouteille.

DÉCÈS

En cette ville, le 11 du courant, à l'âge de 10 mois Marie Lucie, enfant de M. Omer Paris. Nos sympathies à la famille.

Norwich Union

Société d'Assurance contre le feu de Norwich, Angleterre. ÉTABLIE 1797 Capital : \$5,000,000.00. Bureau Central, 44, Queen's Street, London, England. Toronto Office, 100, King Street West. Agents, C. LEBLANC, Jr Agent.

Mutations entrées au Bureau d'Enregistrement du Comté d'Arthabaska, du 7 Mai 1903 au 15 Mai 1903.

VENTES Philippe Deshaunais à N. E. Demers 377, 378 et 379 Bulstrode. Paul Tourigny aux Frères du Sacré-Cœur p 459 Ste Victoire. Jules Fortier à Nap. Grégoire p 7 du 6e rg Stanfold. Nap. Chamberland à Nap. Grégoire p 7 du 6e rg Stanfold. Dation en paiement par Nap. Grégoire à The Burgess Sulphite Tid Co., 1/2 O de 7 du 6e rg Stanfold. Joseph Provencher à Ls'Noën 404 Bulstrode. J. B. Lecomte à Victor Roux fils, p 12 a du 11e rg Stanfold. Ludger Guillemette à Johnny Demers 1/2 S. O. 957 Warwick. Homère Bergeron à Ernest Bergeron, p O 527 et un emplacement sur 527 Bulstrode.

DONATIONS J. B. Métivier à Arsène Métivier 2 et 3 Ste Victoire. J. B. Laroche à Joseph Laroche 7 Tingwick. Alfred Mariel à Ernest Mariel p E 422 Bulstrode. Calixte Bergeron à Ernest Bergeron p E 527 Bulstrode et à Homère Bergeron p O 527 Bulstrode. Hercule Gélinas à Nap. Gélinas. Abandon par P. C. Tetreau, à Edouard Côté fs de ses droits sur 17 Ste Victoire.

TRANSPORT Auguste Lehoux à A. lophe Lecomte sur Apollinaire Houle.

—La Justice de Biddeford, Me., vient d'entrer dans sa huitième année. La stabilité et le progrès des journaux franco américains, partout où ils se trouvent, sont autant de stations de refuge national où tous nos compatriotes devraient aller puiser le reconfort et l'initiative nécessaire pour l'avenir. Longue vie au confrère !

UN CLAIM A VICTORVILLE

Le soussigné désirent se retirer d'affaires pour ne s'occuper que d'agriculture et d'industrie, offre à vendre son stock de marchandises et louer ses places d'affaires à des conditions très avantageuses. Ce n'est pas trop dire que c'est une des meilleures places d'affaires de la province. C'est une occasion exceptionnelle pour ceux qui désirent faire fortune.

PAUL TOURIGNY, Marchand, VICTORVILLE, P. Q.

AVIS

Je donne par les présentes avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom ou autrement par ma femme.

PIERRE FAUCHER, Cultivateur, St Ferdinand d'Halifax, Co Mégantic.

Maison et Boulangerie à vendre

A Daveluyville, P. Q.

Le soussigné ayant abandonné son métier de boulanger, pour cause de santé et pour se livrer exclusivement au commerce, offre en vente dans le joli village de Daveluyville, une maison et boulangerie en parfait ordre avec un bon four pouvant cuire 100 pains et aussi une bonne clientèle.

Conditions faciles. S'adresser à OMER MARCHETTE, Daveluyville.

Magasin et propriété à vendre

Monsieur O. Ricard, marchand, de St-Vallée de Blandford, offre en vente toutes ses propriétés, comprenant une résidence privée avec dépendances et une ferme contenant 63 places pour louer aux cultivateurs le dimanche. La propriété a un demi arpent de largeur sur un arpent de profondeur, aussi un bon stock général de marchandises sèches, épicerie, ferronneries, le tout situé porte voisine de l'église St-Vallée de Blandford, dans un endroit très avantageux. M. Ricard, pour cause de santé, se trouve dans l'obligation d'abandonner le commerce et vendra le tout à grands sacrifices.

Une belle terre située dans le 1er rang d'Halifax, (les 8 lots) paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, d'une largeur de cinq arpents, en bon état de culture.

Bien boisée d'épinettes, cèdres et autres bois. Il y a aussi une sucrerie. Très bonnes bâties pourvues de toutes les commodités désirables. La terre est à 31 milles de l'église. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire HOSORÉ BEAUPRÉ, St-Norbert d'Arthabaska.

AVIS

Nous avertissons le public que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans autorisation signée par ma main.

Dame Veuve NAF. VAMER. Notre-Dame de Lourdes, Comté de Mégantic.

REMERCIEMENTS

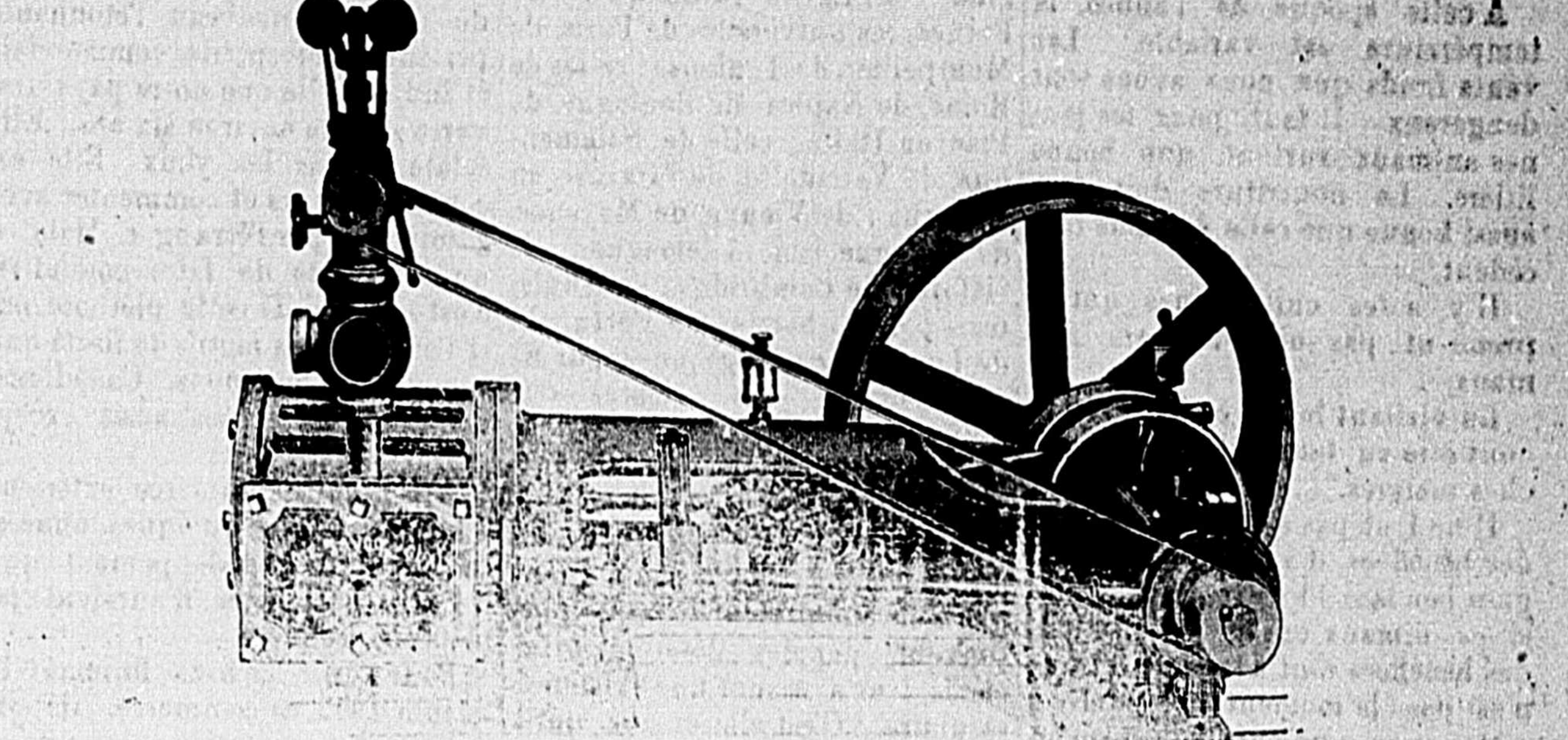
A M. LEON SAMSON, Agent The Royal Victoria Life Ins. Co. Stanfold, P. Q.

Cher monsieur, Je vous adresse mes remerciements, ainsi qu'à LA ROYAL VICTORIA LIFE INS CO pour votre manière d'agir relativement au paiement de la réclamation sur la police de Stanfold en faveur de feu Azilda Lecomte, mon épouse. La police avait été en vigueur au-delà d'une année à la mort de ma femme, et en moins d'une semaine, les papiers de réclamation me furent remis par vous, suivis de près par l'envoi du chèque en parfait règlement de la réclamation.

Cette manière loyale d'agir en affaires et le prompt paiement que vous avez fait vous donne droit à la confiance et au respect du public qui désire s'assurer.

Vous souhaitant, ainsi qu'à LA ROYAL VICTORIA, le succès que vous méritez au large, Je demeure Votre tout dévoué, CHARLES BAILLARGRON Stanfold, 27 mars 1903.

MACHINE A VAPEUR



LA COMPAGNIE SAVOIE-GUAY

PLESSISVILLE STATION, P. Q. — FABRICANTS DE —

Turbines hydrauliques améliorées de diverses dimensions, Moteurs à Gazoline, Machines à Vapeur, Mécanismes de Scie ronde, Défilieuses doubles, Machines à bardeau, Raboteuses-bouvettes, Machines à façanner le bois, Machines à moulures découpées (shapers), Machines à lattes, Scies à ruban, Routriaux à polir, Godendards à table, à bascule et suspendu pour le bois de corde et pulpe, Articles de Fromagerie et Beurrieres, Générateurs à Gaz Acétylène, Arbres de couche, Supports, Poutres en fonte et en bois, Pompes Buck, et enfin toutes espèces de machines pour moulins à scies et manufactures.

UN CLAIM A VICTORVILLE

Le soussigné désirent se retirer d'affaires pour ne s'occuper que d'agriculture et d'industrie, offre à vendre son stock de marchandises et louer ses places d'affaires à des conditions très avantageuses. Ce n'est pas trop dire que c'est une des meilleures places d'affaires de la province. C'est une occasion exceptionnelle pour ceux qui désirent faire fortune.

PAUL TOURIGNY, Marchand, VICTORVILLE, P. Q.

AVIS

Je donne par les présentes avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom ou autrement par ma femme.

PIERRE FAUCHER, Cultivateur, St Ferdinand d'Halifax, Co Mégantic.

Maison et Boulangerie à vendre

A Daveluyville, P. Q.

Le soussigné ayant abandonné son métier de boulanger, pour cause de santé et pour se livrer exclusivement au commerce, offre en vente dans le joli village de Daveluyville, une maison et boulangerie en parfait ordre avec un bon four pouvant cuire 100 pains et aussi une bonne clientèle.

Conditions faciles. S'adresser à OMER MARCHETTE, Daveluyville.

Magasin et propriété à vendre

Monsieur O. Ricard, marchand, de St-Vallée de Blandford, offre en vente toutes ses propriétés, comprenant une résidence privée avec dépendances et une ferme contenant 63 places pour louer aux cultivateurs le dimanche. La propriété a un demi arpent de largeur sur un arpent de profondeur, aussi un bon stock général de marchandises sèches, épicerie, ferronneries, le tout situé porte voisine de l'église St-Vallée de Blandford, dans un endroit très avantageux. M. Ricard, pour cause de santé, se trouve dans l'obligation d'abandonner le commerce et vendra le tout à grands sacrifices.

Une belle terre située dans le 1er rang d'Halifax, (les 8 lots) paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, d'une largeur de cinq arpents, en bon état de culture.

Bien boisée d'épinettes, cèdres et autres bois. Il y a aussi une sucrerie. Très bonnes bâties pourvues de toutes les commodités désirables. La terre est à 31 milles de l'église. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire HOSORÉ BEAUPRÉ, St-Norbert d'Arthabaska.

AVIS

Nous avertissons le public que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans autorisation signée par ma main.

Dame Veuve NAF. VAMER. Notre-Dame de Lourdes, Comté de Mégantic.

REMERCIEMENTS

A M. LEON SAMSON, Agent The Royal Victoria Life Ins. Co. Stanfold, P. Q.

Cher monsieur, Je vous adresse mes remerciements, ainsi qu'à LA ROYAL VICTORIA LIFE INS CO pour votre manière d'agir relativement au paiement de la réclamation sur la police de Stanfold en faveur de feu Azilda Lecomte, mon épouse. La police avait été en vigueur au-delà d'une année à la mort de ma femme, et en moins d'une semaine, les papiers de réclamation me furent remis par vous, suivis de près par l'envoi du chèque en parfait règlement de la réclamation.

Cette manière loyale d'agir en affaires et le prompt paiement que vous avez fait vous donne droit à la confiance et au respect du public qui désire s'assurer.

Vous souhaitant, ainsi qu'à LA ROYAL VICTORIA, le succès que vous méritez au large, Je demeure Votre tout dévoué, CHARLES BAILLARGRON Stanfold, 27 mars 1903.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée par Acte du Parlement, 1885. BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL.

Capital payé..... \$2,500,000.00 Fonds de réserve..... 2,250,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS Wm Molson, Macpherson, Président. S. H. EWING, Vice-président. W. M. Ramsey, Sam'l Finlay, J. P. Cleghorn, H. Markland Molson, F. C. Henshaw, JAMES ELLIOT, Gérant général. A. D. DENSON, Chef-inspecteur et Surintendant des Branches. W. H. DUBARR, Inspecteur. H. LOCKWOOD, Assistants-Inspecteurs. W. W. M. CHAPMAN, Secrétaire.

Branches Arthabaska, Qué., Acton Vale, Alvington, Ont., Aylmer, Brockville, Calgary, Alb., Chesterville, Ont., Clinton, Exeter, Fraserville, Qué., Hamilton, Ont., Ipswich, Knowlton, Québec, London, Ont., Meaford, Kingsville, Toronto, Ont., Trenton, Vancouver, B. C., Woodstock, Ont., Montréal, P. Q., Ste-Catherine, St-Mark et Harbour, Branch, Marquette, Ont., Ottawa, Ottawa, Ont., Owen Sound, Port Arthur, Ont., Newick, Ont., Québec, P. Q., Revestoke, Ont., Station, B. O., Ridgetown, Ont., Simcoe, Ont., Smith Falls, Ont., Sorel, P. Q., St-Thomas, Qué., Victoriaville, Ont., Waterloo, Ont., Winnipeg, Man., Woodstock, Ont.

HOTEL PLAISANCE

ES FACE DU COLLÈGE EDMOND PERRAULT PROPRIÉTAIRE Arthabaska, P. Q.

Ce vaste et magnifique hôtel, situé dans un endroit charmant, au centre des affaires, est le rendez-vous du public voyageur.

On y trouve tout le confort désirable. L'ameublement y est du dernier goût. Les chambres y sont spacieuses, éclairées à l'é

POUR LES CULTIVATEURS

A cette époque de l'année, la température est variable. Les vents froids que nous avons sentis récemment, il faut, pour les jeunes animaux surtout, une bonne litière. La nourriture doit être aussi bonne que celle du mois précédent.

Il y a des cultivateurs qui ne prennent pas soin de leurs animaux.

En visitant leurs étables, on croit être au temps des "sept vaches maigres".

Il ne faut pas s'attendre à avoir des bénéfices d'animaux mal soignés pendant l'hiver. Au contraire, si les animaux ont été bien traités, des bénéfices sont à espérer. Et ce n'est pas le moment de perdre à cette saison, une partie de ce qu'on a gagné l'hiver, en négligeant les animaux pour se livrer à d'autres travaux. Il faut persévérer jusqu'au bout, et si le temps manque, il faut allonger la journée en se levant plus à bonne heure et en couchant plus tard. Sur une ferme, c'est le travail du fermier et de ses hommes qui est la source unique de ses bénéfices. Là où il n'y a pas de travail, il ne faut pas s'attendre à trouver des profits.

C'est encore le cas, ici, de rappeler le proverbe: "qui trop embrasse mal étreint." Sur une ferme trop grande, il est matériellement impossible de voir à tout, surtout à cette époque de l'année, si on n'a pas à sa disposition l'argent nécessaire pour se faire aider, ou se procurer des instruments, ou prendre les moyens de simplifier la main d'œuvre et d'en diminuer le coût.

Et comme les travaux mal faits ne rapportent rien, il n'y a rien d'étonnant que l'on entende, parfois, des cultivateurs se plaindre que, même sur de grandes fermes, ils ne peuvent faire vivre leur famille. Elles sont trop grandes ces fermes et ces cultivateurs y gagneraient sur une terre moins considérable et plus "à la main."

Que des cultivateurs ne savent pas ce que la poule peut donner de grands bénéfices, pourvu qu'on lui donne une bonne alimentation.

L'histoire naturelle nous enseigne que la poule a des organes digestifs conformés de telle sorte qu'elle peut prendre des aliments très variés et puisés dans les trois règnes de la nature; et de fait, elle est "omnivore." C'est ainsi qu'on la voit absorber des substances animales, végétales et minérales.

Cela étant reconnu, il faut convenir que la poule est doublement précieuse. Aucun de nos animaux domestiques, y compris le porc, ne sont capables d'absorber avec profit une nourriture aussi variée, surtout si l'on tient compte que la poule chérchit très bien elle-même cette nourriture.

La poule avale les vers, les insectes de toute sorte, même les venimeux, à peu près tout ce qui a vie; elle mange également la chair des gros animaux, lorsqu'elle est dépecée. Le sang de bœcherie, le lait égoutté (cuit), les os, la chair de poisson, les mollusques, les crustacés, sont encore très à son goût.

Parmi les substances végétales, les grains et leurs sons, les tourteaux, les plantes fourragères herbacées, les plantes potagères.

Des substances minérales, celles nécessaires pour sa digestion, sont le gros sable, le gravier, le gravois, le granit concassé; les matières nécessaires à la formation de la coquille de l'œuf: chaux, sous toutes ses formes, principalement les écailles d'huîtres et d'autres mollusques, broyées mais non brûlées, la coque des coques dépensés, vieux et rôtis, etc.

L'Eglise catholique et l'instruction

Il y a quelques semaines, Mgr L. N. Bégin a traité ce sujet à la cathédrale de Québec.

Le travail du distingué archevêque a été une page d'éloquence capable de convaincre. A sa lecture, l'on voit les efforts constants de l'Eglise catholique accomplis en vue de la diffusion de la lumière dans les rangs du peuple. Nos lecteurs trouveront profit à lire un résumé de ce remarquable discours que nous empruntons à la "Semaine Religieuse" de Québec.

Ce serait ingratitude d'oublier les signaux services rendus par l'Eglise catholique à tous les peuples, et, en particulier, à la nation canadienne-française.

De son crayon d'artiste, Monseigneur a esquisse à grands traits l'œuvre immense accomplie par l'Eglise pour l'organisation et le développement de l'enseignement secondaire, de la haute éducation en Europe et même en notre jeune pays. A l'aide de l'histoire, il a montré quelle bienfaisante influence elle a exercée sur les sciences, sur la philosophie, sur les lettres, sur les beaux-arts.

Les grandes universités d'Europe — ces foyers de lumière et de vertu, d'où sont sortis tant d'hommes illustres: papes, évêques, chefs

Des chiffres intéressants

Il n'est pas besoin sans doute de signaler à nouveau l'étonnante période de prospérité commerciale et industrielle que notre pays traverse depuis environ six ans. Elle éclate à tous les yeux. Elle est connue ailleurs et commentée avec admiration par l'étranger. Mais ce qu'il importe de faire connaître, c'est le détail de cette pléthore, ou, si l'on veut, les motifs de fierté que comporte pour nous, Canadiens, un état de choses aussi exceptionnel.

Ainsi, notre commerce extérieur a atteint en ces quelques années, un degré de développement que les plus optimistes n'auraient jamais soupçonné.

Pour l'exercice fiscal finissant le 30 juin 1902, ce commerce, importations et exportations comprises, montait au chiffre de \$114,500,000. Or, ce total représente un commerce de \$75.40 par tête de notre population.

Peut-être ce beau chiffre ne dirait rien par lui-même, à quelques-uns. Mais à le comparer avec celui d'années précédentes, il prend aussitôt une proportion très honorable.

En effet, en 1871, notre commerce total d'importations et d'exportations était de \$144,577,000. Un quart de siècle plus tard, en 1896, notre commerce extérieur s'élevait à \$220,295,000. C'est-à-dire que, pendant cet espace de temps, nous avons augmenté nos affaires avec l'étranger de \$75,718,000, soit de 52 pour cent.

Ce n'était pas mal. La progression pouvait flatter notre orgueil de jeune peuple.

Mais l'ascension de notre commerce extérieur depuis six ans est encore plus digne d'admiration. De 1896 à 1902, le total de nos importations et de nos exportations s'est chiffré par \$172,204,000, soit 78 pour cent.

Pour nous résumer, alors que notre commerce extérieur était de \$144,577,000 en 1871, et de \$220,295,000 en 1896, il a été l'an dernier de \$392,000,000.

Si nous faisons maintenant le calcul par tête, le résultat n'est pas moins réjouissant. En 1871, notre commerce extérieur était de \$49.00 par tête; l'an dernier, il a été de \$75.40. Le petit tableau suivant vaut la peine d'être consulté:

Commerce extérieur par tête	
En 1871.....	\$49.00
En 1881.....	\$47.00
En 1891.....	\$45.00
En 1901.....	\$71.50
En 1902.....	\$75.40

Comparons, un instant, cette moyenne avec celle des grands pays du monde.

Commerce extérieur par tête	
Belgique.....	\$119.20
Grande Bretagne.....	\$102.60
Canada.....	\$75.40
Allemagne.....	\$42.90
France.....	\$42.00
Etats Unis.....	\$31.00
Italie.....	\$17.50
Autriche Hongrie.....	\$15.50

D'autres part, les épargnes du peuple canadien dans les banques du pays, de \$231,465,000 qu'elles étaient, il y a dix ans, sont montées à \$460,346,000 aujourd'hui, soit une augmentation de \$230,000,000, c'est-à-dire du double. Par tête de notre population, l'augmentation depuis 1871 a été la suivante:

En 1871.....	\$19.00
En 1881.....	\$27.00
En 1891.....	\$40.00
En 1901.....	\$74.00
En 1902.....	\$83.00

De même encore, la circulation de l'argent de papier, au Canada, est aujourd'hui de \$72,850,000 contre \$41,920,000, en 1892. En d'autres termes, les affaires du Canada nécessitent aujourd'hui une circulation d'argent de \$31,000,000 de plus qu'il y a dix ans. Et cette somme représente par tête de la population \$13.25 alors qu'elle n'était que de \$8.55 par tête en 1892.

Voilà des chiffres à retenir et à citer à l'occasion.

(Le Canada)

Le Canada et l'Empire

L'hon. M. Clifford Sifton, qui est actuellement à Londres, a eu l'occasion d'éclairer le public anglais sur la situation politique du Canada dans l'Empire. Il a montré le manque de sagesse de ceux qui veulent nous imposer une contribution pécuniaire pour accéder à la marine et à l'armée britannique. Le temps est encore éloigné, a-t-il dit, où le Canada, par suite d'une pareille contribution, pourrait réclamer le droit d'être consulté dans l'administration des affaires impériales.

L'hon. M. Sifton a engagé les ministres anglais à ne pas se hâter dans l'exécution de leurs projets. Il a insisté sur ce fait que le Canada, en exploitant ses ressources, en augmentant sa richesse et en développant sa population et son territoire, fortifiait par là-même la suprématie de l'Empire britannique.

Ayez-en toujours à la maison

Sans attendre que le mal ait fait des progrès et soit plus difficile à combattre, guérissez toutes les affections de la poitrine, des bronches, des poumons et de la gorge, avec le BAUME RHUMAL.

Le malheureux dyspeptique

Est le plus misérable des mortels. — Seuls ceux qui souffrent de ce mal peuvent avoir une idée de ses souffrances.

Il n'y a pas de mortel plus misérable que le malheureux dyspeptique. Il n'est jamais en santé, jamais heureux — il souffre toujours, il est toujours mal disposé. Chaque bouchée de nourriture amène des heures de misères — chaque moment de la journée est endeuillé et gâté.

Si vous êtes dyspeptique, vous connaissez les symptômes: langue épaisse, maux de tête violents, brûlement d'estomac, biliosité, tourments persistants après les repas, grand découragement. Chaque un de ces symptômes indique l'indigestion. Le seul remède certain contre l'indigestion, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Elles font un sang nouveau — voilà tout le secret. Par l'intermédiaire du sang elles renforceront, activeront votre foie et mettront votre estomac en bon état. Si vous consultez vos voisins vous en aurez la preuve chez vous. M. Charles Wood, Mars, Ont., un des milliers de dyspeptiques guéris par l'usage de ces pilules, dit: "Pendant plus de douze ans j'avais grandement souffert d'indigestion et de nervosité. Tout ce que je mangeais me torturait. Je me soignais presque constamment et je pris de presque tout ce qui était recommandé contre ce mal, mais sans obtenir aucun soulagement temporaire, jusqu'au moment où je commençai l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Les pilules sont impuissantes à exprimer le bien que m'ont fait ces pilules. Je suis en meilleure santé que je ne l'ai été des années auparavant et je suis une preuve que les Pilules Roses du Dr Williams guérissent quand les autres remèdes échouent."

Les mauvais sang est la cause de cinquante maladies, et les Pilules Roses du Dr Williams les guériront toutes, parce qu'elles transforment le mauvais sang en un sang rouge, riche et bon, sans lequel il ne saurait y avoir ni santé, ni force. Ne vous laissez pas persuader d'essayer autre chose — ne prenez rien autre que les Pilules Roses du Dr Williams. Vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées franco par la poste à 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50, en s'adressant à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Le meilleur ami du bébé

Le meilleur ami que puisse avoir un bébé est un remède simple qui soulagera et guérira les maladies si graves qui lui rendent la vie souvent très misérable.

Les Tablettes Baby's Own sont cet ami. Elles guérissent l'indigestion, l'acidité de l'estomac, la constipation, les fièvres ordinaires, la diarrhée, et calment l'irritation qui accompagne la dentition. Toutes les mères qui ont fait usage de ces Tablettes les louangent. Madame F. S. Bourgeois, Eastern Harbor, N. E., dit: "J'ai fait usage de Tablettes Baby's Own et je considère que c'est le meilleur ami du bébé. Je trouve que c'est un excellent remède contre les coliques, qui a fait, sous bien des rapports, beaucoup de bien à notre bébé." Les petites sœurs aiment autant ces tablettes que des bonbons, et la mère est certaine qu'elles ne contiennent ni opium ni autres drogues dangereuses. Une fois que vous en avez fait usage pour vos enfants vous n'en vendrez plus d'autres. En vente chez les pharmaciens ou envoyées par la poste à 25 cents la boîte en écrivant directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

La fortune de l'Europe

Le capital de l'Europe, c'est-à-dire sa richesse totale, mobilière et immobilière, s'élève à 1,175 milliards. Le capital mobilier seul représente environ 500 milliards.

Au point de vue de la richesse totale, les principaux Etats européens se succèdent dans l'ordre suivant: Angleterre, 295 milliards; France, 247; Allemagne, 201; Russie, 160; Autriche, 103; Italie, 79; Belgique, 25; Hollande, 22.

On obtient un ordre différent si on calcule la fortune moyenne des habitants de chaque pays en divisant sa fortune totale, mobilière et immobilière, par le nombre de ses habitants. L'Angleterre vient tout habitant en tête avec 7,400 francs par habitant; puis, la France avec 6,600 francs; la Hollande, 4,600 francs; la Belgique et l'Allemagne, 3,900 francs; l'Autriche et l'Italie, 2,600 francs; la Russie, 1,500 francs.

INTERCOLONIAL RAILWAY

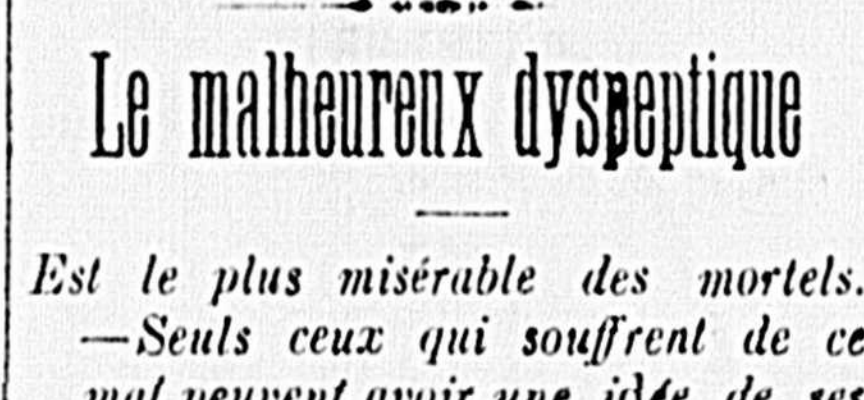
Le et après Dimanche, le 12 oct. 1902, les trains circuleront tous les jours (dimanche excepté), comme suit:

LEVIS: DEPARTS	
No 34—EXPRESS—Pour St-Jean, Halifax et Sydney tous les jours excepté le samedi.....	5.35 p. m.
No 33—Express—Montréal Tous les jours excepté lundi.....	12.10 p. m.
No 151—Express—Montréal.....	4.20 p. m.
No 46—Pour Rivière-du-Loup et Campbellton.....	8.15 a. m.
No 48—Pour Rivière-du-Loup.....	4.25 p. m.
No 149—Pour Montréal.....	7.00 p. m.

LEVIS: ARRIVÉE	
No 152—EXPRESS—De Montréal (Tous les jours excepté le dimanche).....	1.05 p. m.
No 150—EXPRESS—De Montréal (Tous les jours excepté lundi).....	6.50 a. m.
No 31—Express—Halifax, Sydney et St-Jean, tous les jours, lundi excepté.....	11.55 a. m.
No 31—Express excepté le samedi:—Montréal.....	5.20 p. m.

MIXED:
No 47—De Rivière du Loup..... 5.30 a. m.
No 45—De Rivière du Loup et Campbellton..... 10.20 a. m.
Tous les trains circulent après le "Eastern Standard Time, 24 heures écarté minuit."
Moncton, N.-B., 10 oct. 1902.

VOITURES A VENDRE



M. Antoine Paradis, charbon bien connu, de Plessisville, Somerset, comté de Mégantic, a à vendre dans le moment

400 VOITURES

Étée de toutes sortes, Buggies à un et deux sièges, Concordes, Voitures de Familles, etc.

Toutes ces voitures sont bien huilées et sont à vendre à bon marché.

L'établissement de M. Paradis est le plus considérable qu'il y ait dans les Cantons de l'Est, et la réputation de son ouvrage n'est plus à faire. Toutes les voitures qui sortent de cette boutique sont solides, élégantes et bien finies.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Paradis avant d'acheter ailleurs.

Deux charbons trouveront de l'ouvrage à la boutique de M. Paradis en s'adressant à M. Paradis, Plessisville, 1 avril 1901.

ANTOINE PARADIS, Manufacturier.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

DÉPART DES TRAINS DE LA GARE D'ARTHABASKA A VICTORIAVILLE.

TRAINS ALLANT À L'EST	
Express.....	4.55 hrs A. M.
Accommodation.....	9.35 hrs A. M.
Express.....	11.45 hrs A. M.
Express.....	8.15 hrs P. M.

ALLANT À L'OUEST	
Express.....	9.35 hrs A. M.
Accommodation.....	11.45 hrs A. M.
Express.....	3.01 hrs P. M.
Express.....	9.15 hrs P. M.

Pour billets et informations s'adresser aux agents à Arthabaska Station, à Mds H. Gaudet, Victoriaville, et Lavergne & Garneau notaires, à Arthabaska.

JOSEPH AUDET Peintre-Décorateur A VICTORIAVILLE

M. Audet se charge de peintures de tous genres, décorations d'églises, de résidences privées, etc.

Initiation de tous genres, décoration de statues.

Se charge aussi de poser les tapisseries dans les résidences privées.

Ouvrage parfait jeté à la satisfaction de ses pratiques.

S'adresser à JOSEPH AUDET, peintre-décorateur, Victoriaville, 1er fév. 01—1 a.

AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. S. C. Knowles de Ste Julie.

H. M. PRICE & Co. Québec, 6 sept. 1894.

SIMEON LEMAY MARCHAND

VICTORIAVILLE, P. Q.

M. Lemay tient maintenant son magasin en face de la résidence du Dr Poulin, à quelques pas du marché de Victoriaville.

LIQUEURS LIQUEURS !!

Ceux qui ne vivent pas uniquement d'eau fraîche trouveront au magasin de M. Lemay les liqueurs de première qualité, Brandy, Gin, Rye, Whisky, Vin, Bière, etc.

Une visite est sollicitée.

Blancs de listes électoraux et de rôles d'évaluation en vente à ce bureau.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

ARTHABASKA

Invite le public à visiter son magasin où se trouve l'assortiment le plus complet de

FERBLANTERIE, ARTICLES DE FANTAISIE, USTENSILES DE CUISINE, EN GRANIT ET CUIVRE,

Pose des appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

Se charge d'installer les poêles et tuyaux et de couvrir les bâtiments en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

AUSSE—Agréés de Fromageries, Présure, Coton, Scale-board, etc., etc.

Vous y gagnerez à voir son assortiment avant d'acheter ailleurs

LE TOUT A BAS PRIX

Une visite est sollicitée.

20 août 98—1a.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CI-DEVANT BUREAU & PROULX)

MANUFACTURE DE

ENGINS, BOUILLOIRES, MOULINS A BATTRE, MOULINS A BARDEAU, MOULINS A SCIE ET A CARDER

POMPES, CHARRUES, POELES, EVIERS, VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.,

Réparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada, du célèbre

ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en octobre 1899.

Conditions Libérales

MEUBLES!! MEUBLES!!!

VOUS EN TROUVEREZ D'EXCELLENTS ET DE TOUTES SORTES AU MAGASIN DE

M. TREFFLE MAHEU

VOUS TROUVEREZ ENCORE A CETTE IMPORTANTE MAISON DE COMMERCE DE TRÈS JOLIS SERVICES DE VAISSELLES, DE CHAMBRES ET LES MEILLEURES PROVISIONS QUE VOUS PUISSEZ VOUS PROCURER EN CAMPAGNE.

LE TOUT A BON MARCHÉ

Allez au Magasin de

M. TREFFLE MAHEU

ARTHABASKA

JOSEPH AUDET Peintre-Décorateur A VICTORIAVILLE

M. Audet se charge de peintures de tous genres, décorations d'églises, de résidences privées, etc.

Initiation de tous genres, décoration de statues.

Se charge aussi de poser les tapisseries dans les résidences privées.

Ouvrage parfait jeté à la satisfaction de ses pratiques.

S'adresser à JOSEPH AUDET, peintre-décorateur, Victoriaville, 1er fév. 01—1 a.

AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. S. C. Knowles de Ste Julie.

H. M. PRICE & Co. Québec, 6 sept. 1894.

SIMEON LEMAY MARCHAND

VICTORIAVILLE, P. Q.

M. Lemay tient maintenant son magasin en face de la résidence du Dr Poulin, à quelques pas du marché de Victoriaville.

LIQUEURS LIQUEURS !!

Ceux qui ne vivent pas uniquement d'eau fraîche trouveront au magasin de M. Lemay les liqueurs de première qualité, Brandy, Gin, Rye, Whisky, Vin, Bière, etc.

Une visite est sollicitée.

Blancs de listes électoraux et de rôles d'évaluation en vente à ce bureau.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

ARTHABASKA

Invite le public à visiter son magasin où se trouve l'assortiment le plus complet de

FERBLANTERIE, ARTICLES DE FANTAISIE, USTENSILES DE CUISINE, EN GRANIT ET CUIVRE,

Pose des appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

Se charge d'installer les poêles et tuyaux et de couvrir les bâtiments en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

AUSSE—Agréés de Fromageries, Présure, Coton, Scale-board, etc., etc.

Vous y gagnerez à voir son assortiment avant d'acheter ailleurs

LE TOUT A BAS PRIX

Une visite est sollicitée.

20 août 98—1a.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

(CI-DEVANT BUREAU & PROULX)

MANUFACTURE DE

ENGINS, BOUILLOIRES, MOULINS A BATTRE, MOULINS A BARDEAU, MOULINS A SCIE ET A CARDER

POMPES, CHARRUES, POELES, EVIERS, VAISSEAUX EN FONTE, etc., etc.,

Réparations de tous genres

Les seuls manufacturiers au Canada, du célèbre

ARRACHE-PIERRES

Patenté par J. V. MONFETTE, en octobre 1899.

Conditions Libérales

MEUBLES!! MEUBLES!!!

VOUS EN TROUVEREZ D'EXCELLENTS ET DE TOUTES SORTES AU MAGASIN DE

M. TREFFLE MAHEU

VOUS TROUVEREZ ENCORE A CETTE IMPORTANTE MAISON DE COMMERCE DE TRÈS JOLIS SERVICES DE VAISSELLES, DE CHAMBRES ET LES MEILLEURES PROVISIONS QUE VOUS PUISSEZ VOUS PROCURER EN CAMPAGNE.

LE TOUT A BON MARCHÉ

Allez au Magasin de

M. TREFFLE MAHEU

ARTHABASKA

JOSEPH AUDET Peintre-Décorateur A VICTORIAVILLE

M. Audet se charge de peintures de tous genres, décorations d'églises, de résidences privées, etc.

Initiation de tous genres, décoration de statues.

Se charge aussi de poser les tapisseries dans les résidences privées.

Ouvrage parfait jeté à la satisfaction de ses pratiques.

S'adresser à JOSEPH AUDET, peintre-décorateur, Victoriaville, 1er fév. 01—1 a.

AVIS

Nous avertissons le public que nous ne serons pas responsables d'aucune dette contractée en notre nom par nos employés excepté par notre agent autorisé, M. S. C. Knowles de Ste Julie.

H. M. PRICE & Co. Québec, 6 sept. 1894.

SIMEON LEMAY MARCHAND